

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2011**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON

SOMMAIRE

P Blanche Rapport de présentation du Budget

P Saumon **BUDGET PRINCIPAL**

- Présentation générale du Budget
- Section de Fonctionnement
- Section d'Investissement
- Présentation croisée par fonction

- Annexes

P Bleue **BUDGET DU SERVICE DRAGAGE**

- Présentation générale du Budget
- Section de Fonctionnement
- Section d'Investissement

- Annexes

P Lilas **BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

- Présentation générale du Budget
- Section d'Exploitation
- Section d'Investissement

- Annexes

P Vert **BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT EN NON COLLECTIF**

- Présentation générale du Budget
- Section d'Exploitation
- Section d'Investissement

BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2011

Mes chers Collègues,

Le projet de Budget Primitif de l'Exercice 2011 qui est soumis à votre approbation se présente en quatre parties :

- un Budget Principal , (Instruction M14)	19 838 156,06 €
- un Budget Annexe de notre Service Dragage, (Instruction M14).	1 281 944,44 €
- un Budget Annexe de notre Service de l'Assainissement Collectif, (Instruction M49).	32 691 790,65 €
- un Budget Annexe de notre Service d'Assainissement non Collectif (Instruction M49)	22 760,00 €
TOTAL GENERAL DU BUDGET 2011	53 834 651,15 €

I - BUDGET PRINCIPAL

Ce Budget est équilibré, en recettes et en dépenses, à **19 838 156,06 €**

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	9 996 424,83 €	9 996 424,83 €
Section d'Investissement	9 841 731,23 €	9 841 731,23 €
TOTAL	19 838 156,06 €	19 838 156,06 €

1) Section de Fonctionnement

a : Recettes

Le produit des contributions des membres du Syndicat passe de 6 245 477 € à 6 495 296 €, soit 4% d'augmentation auquel s'ajoute la dotation de décentralisation (440 000€), les recettes des budgets annexes et autres (1 172 700 €), la reprise des provisions (300 000 €), des produits exceptionnels (23 500 €), l'amortissement des subventions (780 463 €) et l'excédent reporté (784 465,83 €).

Total des recettes	9 996 424,83 €
---------------------------	-----------------------

b : Dépenses

Les dépenses de Fonctionnement sont en augmentation de 5,76% par rapport à l'exercice 2010 ;
Le virement à la Section d'Investissement sera de 3 020 000 € ; il était de 2 905 000 €, en 2010.

Total des Dépenses	9 996 424,83 €
---------------------------	-----------------------

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous trouvons, dans la Section d'Investissement :

- le montant du virement de la Section de Fonctionnement	3 020 000,00 €
- le Fonds de Compensation de la TVA	405 000,00 €
- l'amortissement des immobilisations	484 000,00 €
- les subventions d'équipement relatives aux propositions nouvelles	280 000,00 €
- un emprunt	2 000 000,00 €
- l'affectation du résultat 2010	2 905 000,00 €
- les reports de crédits de 2010	275 000,00 €
- l'excédent reporté	472 731,23 €

Total des recettes	9 841 731,23 €
---------------------------	-----------------------

b : Dépenses

* Dépenses financières : 4 070 731,23 €

- Remboursement du capital des avances remboursables et emprunt (CET Adenge)	174 000,00 €
- Amortissement des subventions :	780 463,00 €
- dépenses imprévues :	45 587,40 €
- les restes à réaliser de l'exercice 2010	3 070 680,83 €

* Dépenses d'équipement : propositions nouvelles 5 771 000,00 €

Ces dépenses se décomposent de la façon suivante :

Opération n° 10	Dessablage de la Leyre	40 000,00 €
Opération n° 11	Réensablement des plages	695 000,00 €
Opération n° 12	Traitement des eaux pluviales	1 430 000,00 €
Opération n° 13	Travaux de dragage hydraulique	630 000,00 €
Opération n° 16	Matériels et Equipements nautiques	40 000,00 €
Opération n° 17	Désenvasement des ports	80 000,00 €
Opération n° 18	Canal des Etangs	5 000,00 €
Opération n° 20	Acquisition de matériel pour le siège	200 000,00 €
Opération n° 21	Acquisition de matériel pour le SHI	616 000,00 €
Opération n° 22	Balisage des passes	55 000,00 €
Opération n° 23	Tourisme application "iphone"	35 000,00 €
Opération n° 25	Balisage intra-bassin	70 000,00 €
Opération n° 26	Système d'Information Géographique	50 000,00 €
Opération n° 27	Contrat de Projet : renouvellement de la Drague	1 775 000,00 €
Opération n° 28	Etudes Environnementales	50 000,00 €

Total des dépenses	9 841 731,23 €
---------------------------	-----------------------

II - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DRAGAGE

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à 1 281 944,44 €

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	732 968,63 €	732 968,63 €
Section d'Investissement	548 975,81 €	548 975,81 €
TOTAL	1 281 944,44 €	1 281 944,44 €

1) Section de Fonctionnement

Pour équilibrer cette Section de Fonctionnement, nous avons inscrit, en recettes :

a : Recettes

- Travaux divers (Réensablement, dragage et désenvasement) 560 000,00 €
- l'excédent reporté 172 968,63 €

Total des Recettes	732 968,63 €
---------------------------	---------------------

b : Dépenses

- les charges à caractère général 257 000,00 €
- les charges de personnel 347 000,00 €
- les amortissements 76 000,00 €
- les dépenses imprévues 17 968,63 €
- le virement à la section d'investissement 35 000,00 €

Total des Dépenses	732 968,63 €
---------------------------	---------------------

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous trouverons :

- l'amortissement des immobilisations 76 000,00 €
- FCTVA 1 000,00 €
- le virement de la Section de Fonctionnement 35 000,00 €
- l'affectation de résultat 30 000,00 €
- l'excédent reporté 406 975,81 €

Total des Recettes	548 975,81 €
---------------------------	---------------------

Ces recettes permettront de financer les dépenses suivantes :

b : Dépenses

- l'opération d'investissement n° 10 - Dragage 548 975,81 €
 - des études 100 000,00 €
 - des insertions 3 000,00 €
 - matériels de transport 50 000,00 €
 - matériels divers 154 000,00 €
 - meubles 30 000,00 €
 - travaux 100 000,00 €
 - des reports de crédits 87 510,20 €
 - des dépenses imprévues 24 465,61 €

Total des Dépenses	548 975,81 €
---------------------------	---------------------

III - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à 32 691 790,65 €

	DEPENSES	RECETTES
Section d'Exploitation	11 286 978,43 €	11 286 978,43 €
Section d'Investissement	21 404 812,22 €	21 404 812,22 €
TOTAL	32 691 790,65 €	32 691 790,65 €

1) Section d'Exploitation

a : Recettes

Nous avons inscrit, en recettes :

- Participation pour raccordement à l'égout :	1 300 000,00 €
- Redevances d'assainissement :	7 960 000,00 €
- Redevance d'assainissement de la BA 120 :	60 000,00 €
- Redevances domaniales	20 000,00 €
- Remboursement d'annuités d'emprunts par le Département :	15 000,00 €
- Dotation à l'amortissement des subventions :	998 000,00 €
- L'excédent reporté	933 978,43 €

TOTAL

11 286 978,43 €

b : Dépenses

Le montant des dépenses de la Section d'Exploitation sont les suivantes :

-les charges à caractère général	1 124 000,00 €
-les charges de personnel	577 000,00 €
-les admissions en non valeur	60 000,00 €
-les charges financières	895 962,04 €
-les charges exceptionnelles	20 000,00 €
-les amortissements	3 669 000,00 €
-les dépenses imprévues	101 016,39 €
-le virement à la section d'investissement	4 840 000,00 €

TOTAL

11 286 978,43 €

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous avons inscrit, en recettes de la Section d'Investissement :

- Le montant du virement de la Section d'Exploitation	4 840 000,00 €
- L'amortissement des immobilisations	3 669 000,00 €

- La récupération de la TVA :	1 000 000,00 €
- Opération patrimoniale de la TVA :	1 000 000,00 €
- Le remboursement des annuités d'emprunts	60 000,00 €
- Les subventions d'équipt et les restes à réaliser 2010	244 760,00 €
- L'affectation du résultat	5 710 000,00 €
- L'excédent reporté	4 881 052,22 €

Total des Recettes	21 404 812,22 €
---------------------------	------------------------

b : Dépenses

- Dépenses financières :	10 664 812,22 €
* amortissement des subventions :	998 000,00 €
* opération patrimoniale de la TVA :	1 000 000,00 €
* emprunts et dettes :	3 450 000,00 €
* dépenses imprévues	60 957,83 €
* les restes à réaliser de 2010	5 155 854,39 €

- Dépenses d'équipement : propositions nouvelles	10 740 000,00 €
--	------------------------

Opération n° 1	Collecteur Principal : travaux programmés	3 500 000,00 €
Opération n° 3	Collecteur Principal : grosses réparations	200 000,00 €
Opération n° 4	Réseaux de collecte : travaux programmés	800 000,00 €
Opération n° 5	Réseaux de collecte : opérations occasionnelles et AOV	1 200 000,00 €
Opération n° 7	Rénovation de canalisations	850 000,00 €
Opération n° 8	Réhabilitations de canalisations	250 000,00 €
Opération n° 9	Station d'épuration de Gujan-Mestras: travaux programmés	1 470 000,00 €
Opération n° 11	Stations de pompage : travaux programmés	1 260 000,00 €
Opération n° 13	Télégestion	50 000,00 €
Opération n° 14	Murets techniques	50 000,00 €
Opération n° 15	Wharf de La Salie	750 000,00 €
Opération n° 16	Traitement anit H2S	200 000,00 €
Opération n° 17	Bassins de rétention : travaux programmés	100 000,00 €
Opération n° 20	Récupération des eaux noires	10 000,00 €
Opération n° 21	Raccordement des ouvrages publics	50 000,00 €

Nos dépenses d'investissement s'élèvent donc à la somme de :

Total des dépenses	21 404 812,22 €
---------------------------	------------------------

IV - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à 22 760 €.

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	22 760,00 €	22 760,00 €
Section d'Investissement	- €	- €
TOTAL	22 760,00 €	22 760,00 €

Section de Fonctionnement

a : Recettes

Pour équilibrer cette Section de Fonctionnement, nous avons inscrit en recettes :

- article 7062 redevance des usagers pour ouvrages neufs et ouvrages en service	9 500,00 €
- article 747 subvention du Conseil Général pour ouvrages en service	4 900,00 €
- article 748 subvention de l'Agence de l'Eau pour ouvrages neufs et en service	6 600,00 €
- chapitre 002 excédent reporté	1 760,00 €

Total des Recettes	22 760,00 €
---------------------------	--------------------

b : Dépenses

- article 60 Achats et fournitures (carburants)	3 300,00 €
- article 61 Services extérieurs <i>entretien</i>	2 000,00 €
- article 62 Autres services <i>(télécommunication)</i>	660,00 €
- chapitre 012 Charges de personnel	16 000,00 €
- article 654 Admission en non valeur	500,00 €
- article 673 annulation de titre sur année antérieures	300,00 €

Total des Dépenses	22 760,00 €
---------------------------	--------------------

Ces précisions données, le Budget Primitif de l'Exercice 2011, se présente, dans le détail, de la façon suivante :

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

BUDGET PRINCIPAL

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.25	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.25	A4 - Etat des provisions	X	
p.25	A5 - Etalement des provisions		X
p.26	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.27	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.28	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonct. (2)		X
p.29	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Invest.(2)		X
p.30	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonct. (3)		X
p.31	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM– Invest. (3)		X
p.32	A8 - Etat des charges transférées		X
p.32	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.33	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
p.33	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.33	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.33	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p.33	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p.34	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
p.35	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.35	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.35	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.36/37	C1 - Etat du personnel	X	
p.38	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p.39	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.39	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.39	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.39	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.40	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes /répartition des charges des communes	X	
p.40	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement publics ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent la présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

_____ SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON	BUDGET ...
---	----------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	103 600
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe					
4 taxes					

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	62,67	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	81,39	
4	Dépenses d'équipement brut/population	55,70	
5	Encours de dette/population	14,98	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,49	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,21	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,68	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,18	

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- **avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;**
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgetaires (délibération n° du).~~

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- **avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.**

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	A 9 996 424,83	D 9 211 959,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	B	E
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	C (si déficit)	F 784 465,83 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		A+B+C 9 996 424,83	D+E+F 9 996 424,83

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	G 6 771 050,40	J 9 094 000,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	H 3 070 680,83	K 275 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	I (si solde négatif)	L 472 731,23 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		G+H+I 9 841 731,23	J+K+L 9 841 731,23

Matériels et équipements nautiques

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	A+B+C+G+H+I 19 838 156,06	D+E+F+J+K+L 19 838 156,06
----------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	2 875 000,00		3 138 000,00	3 138 000,00	3 138 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 987 184,00		3 154 000,00	3 154 000,00	3 154 000,00
65	Autres charges de gestion courante	106 800,00		103 500,00	103 500,00	103 500,00
Total des dépenses de gestion courante		5 968 984,00		6 395 500,00	6 395 500,00	6 395 500,00
66	Charges financières	61 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues	123 321,81		34 924,83	34 924,83	34 924,83
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 155 305,81		6 492 424,83	6 492 424,83	6 492 424,83
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 905 000,00		3 020 000,00	3 020 000,00	3 020 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	391 860,00		484 000,00	484 000,00	484 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 296 860,00		3 504 000,00	3 504 000,00	3 504 000,00
TOTAL		9 452 165,81		9 996 424,83	9 996 424,83	9 996 424,83

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 996 424,83

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Matériels et équipements nautiques	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges			25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	752 000,00		1 147 700,00	1 147 700,00	1 147 700,00
74	Dotations et participations	6 665 477,00		6 935 296,00	6 935 296,00	6 935 296,00
Total des recettes de gestion courante		7 417 477,00		8 107 996,00	8 107 996,00	8 107 996,00
77	Produits exceptionnels	8 060,00		23 500,00	23 500,00	23 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	100 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 525 537,00		8 431 496,00	8 431 496,00	8 431 496,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	1 095 000,00		780 463,00	780 463,00	780 463,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 095 000,00		780 463,00	780 463,00	780 463,00
TOTAL		8 620 537,00		9 211 959,00	9 211 959,00	9 211 959,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	784 465,83
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 996 424,83

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	2 723 537,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---------------------	---

- (1) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.
- (2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	6 447 370,07	3 070 680,83	5 771 000,00	5 771 000,00	8 841 680,83
	Total des dépenses d'équipement	6 447 370,07	3 070 680,83	5 771 000,00	5 771 000,00	8 841 680,83
16	Emprunts et dettes assimilées	221 000,00		174 000,00	174 000,00	174 000,00
020	Dépenses imprévues	15 354,89		45 587,40	45 587,40	45 587,40
	Total des dépenses financières	236 354,89		219 587,40	219 587,40	219 587,40
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 683 724,96	3 070 680,83	5 990 587,40	5 990 587,40	9 061 268,23
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	1 095 000,00		780 463,00	780 463,00	780 463,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 095 000,00		780 463,00	780 463,00	780 463,00
	TOTAL	7 778 724,96	3 070 680,83	6 771 050,40	6 771 050,40	9 841 731,23

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 841 731,23

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Matériels et équipements nautiques	398 000,00	275 000,00	280 000,00	280 000,00	555 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	Total des recettes d'équipement	398 000,00	275 000,00	2 280 000,00	2 280 000,00	2 555 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	280 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
1068	Travaux de balisages des passes	3 260 000,00		2 905 000,00	2 905 000,00	2 905 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus					
024	Route de l'huître - signalitique	-8 060,00				
	Travaux de Balisage intra bassin					
	Total des recettes financières	3 531 940,00		3 310 000,00	3 310 000,00	3 310 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 929 940,00	275 000,00	5 590 000,00	5 590 000,00	5 865 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	2 905 000,00		3 020 000,00	3 020 000,00	3 020 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	391 860,00		484 000,00	484 000,00	484 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 296 860,00		3 504 000,00	3 504 000,00	3 504 000,00
	TOTAL	7 226 800,00	275 000,00	9 094 000,00	9 094 000,00	9 369 000,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	472 731,23
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 841 731,23

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	2 723 537,00
--	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 138 000,00		3 138 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 154 000,00		3 154 000,00
65	Autres charges de gestion courante	103 500,00		103 500,00
66	Charges financières	60 000,00		60 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		2 000,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		484 000,00	484 000,00
022	Dépenses imprévues	34 924,83		34 924,83
023	Virement à la section d'investissement		3 020 000,00	3 020 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 492 424,83	3 504 000,00	9 996 424,83

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	9 996 424,83
--	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement		780 463,00	780 463,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	174 000,00		174 000,00
	Total des opérations d'équipement	8 841 680,83		8 841 680,83
020	Dépenses imprévues	45 587,40		45 587,40
Dépenses d'investissement – Total		9 061 268,23	780 463,00	9 841 731,23

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

Matériels et équipements nautiques	=	9 841 731,23
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	25 000,00		25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 147 700,00		1 147 700,00
74	Dotations et participations	6 935 296,00		6 935 296,00
77	Produits exceptionnels	23 500,00	780 463,00	803 963,00
78	Reprises sur provisions (semi budgétaires)	300 000,00		300 000,00
	Recettes de fonctionnement – Total	8 431 496,00	780 463,00	9 211 959,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	784 465,83
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 996 424,83
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	405 000,00		405 000,00
13	Subventions d'investissement	555 000,00		555 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000 000,00		2 000 000,00
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		484 000,00	484 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		3 020 000,00	3 020 000,00
	Recettes d'investissement – Total	2 960 000,00	3 504 000,00	6 464 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	472 731,23
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	2 905 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 841 731,23
---	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)	2 875 000,00	3 138 000,00	3 138 000,00
6042	Ach.Prest.Serv.(<Terr.à Am.)	1 040 000,00	1 057 000,00	1 057 000,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	7 500,00	7 500,00
60612	Energie - Electricité	25 500,00	27 000,00	27 000,00
60613	Chauffage urbain	25 000,00	21 000,00	21 000,00
60622	Carburants	50 000,00	61 500,00	61 500,00
60628	Autres Fourn. non stockées	18 600,00	21 000,00	21 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 600,00	5 500,00	5 500,00
60632	Fournitures de petit Equip.	24 000,00	36 000,00	36 000,00
60636	Vêtements de travail	10 000,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	39 000,00	39 000,00	39 000,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6132	Locations immobilières	4 500,00	3 000,00	3 000,00
6135	Locations mobilières	49 000,00	43 500,00	43 500,00
61521	Terrains	9 000,00	9 000,00	9 000,00
61522	Bâtiments	31 000,00	40 000,00	40 000,00
61551	Matériel roulant	37 500,00	36 600,00	36 600,00
61558	entretien réparat°autr fournit	97 850,00	86 300,00	86 300,00
6156	Maintenance	6 500,00	6 500,00	6 500,00
616	Primes d'assurances	99 700,00	115 700,00	115 700,00
617	Etudes et recherches	110 000,00	135 500,00	135 500,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	10 200,00	15 000,00	15 000,00
6184	Vers. à des Org. de formation	44 100,00	50 500,00	50 500,00
6185	Frais de colloques & séminaires	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6188	Matériels et équipements nautiques	132 500,00	137 500,00	137 500,00
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6226	Honoraires	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6227	Fr. d'actes et de contentieux	50 000,00	40 000,00	40 000,00
6228	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	296 150,00	285 500,00	285 500,00
6233	Travaux de balisages des passes	52 000,00	44 500,00	44 500,00
6236	Catalogues et imprimés	150 900,00	270 710,00	270 710,00
6241	Route de l'huître - signalitique	500,00	500,00	500,00
6251	Travaux de Balisage intra-bassin	10 500,00	8 500,00	8 500,00
6257	Système d'Information Géographique	59 500,00	63 300,00	63 300,00
6261	Contrat de Projet : Renouvellement de la drague	36 800,00	42 300,00	42 300,00
6262	Frais de télécommunications	44 000,00	46 600,00	46 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 800,00	31 000,00	31 000,00
6288	Autres serv.extérieurs	214 500,00	257 990,00	257 990,00
63512	Taxes foncières	100,00	10 000,00	10 000,00
6355	Tx. et Imp. sur les véhicules	700,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 987 184,00	3 154 000,00	3 154 000,00
6331	Versement de transport	7 440,00	8 400,00	8 400,00
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	6 763,00	6 900,00	6 900,00
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	29 753,00	31 000,00	31 000,00
64111	Rémunération principale	1 129 837,00	1 155 000,00	1 155 000,00
64112	NBI, SFT & indem de Residence	16 130,00	15 510,00	15 510,00
64118	Autres indemnités	437 470,00	442 642,00	442 642,00
64131	Rémunération	447 600,00	532 000,00	532 000,00
64138	Autres indemnités	8 000,00	11 800,00	11 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	218 198,00	268 000,00	268 000,00
64518	Cotisations à la CNAFMC	15 000,00	27 000,00	27 000,00
6453	Cot. aux caisses de Ret.	383 760,00	370 000,00	370 000,00
64538	Cotisations retraite USM ENIM	87 200,00	75 000,00	75 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 247,00	31 000,00	31 000,00
6455	Cot. pour assurance du Pers.	50 999,00	54 000,00	54 000,00
6456	Vers.au F.N.C.du Supp.familial	9 000,00	9 300,00	9 300,00
64731	Versées directement	3 600,00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 970,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres Ch. sociales diverses	95 567,00	101 448,00	101 448,00
64832	Cont.au Fds de Comp. de CPA	5 650,00	14 000,00	14 000,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	106 800,00	103 500,00	103 500,00
6531	Indemnités	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6532	Frais de mission	8 000,00	5 000,00	5 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 800,00	5 500,00	5 500,00
654	Pertes sur Cré. irrécouvrables	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65738	Autres organismes publics	27 000,00		
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri		27 000,00	27 000,00
658	Ch. Div. de la Gest. courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		5 968 984,00	6 395 500,00	6 395 500,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Pour les comptes 62: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	61 000,00	60 000,00	60 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 000,00	56 000,00	56 000,00
66112	Intérêts rattachement des ICNE	50 800,00	-1 731,26	-1 731,26
6618	Intérêts des autres dettes	600,00	600,00	600,00
668	Autres charges financières	1 600,00	5 131,26	5 131,26
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = 48 833,90 € Montant de l'exercice N-1 = 50 565,16 €			
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	123 321,81	34 924,83	34 924,83
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		6 155 305,81	6 492 424,83	6 492 424,83

023	Virement à la section d'investissement	2 905 000,00	3 020 000,00	3 020 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	391 860,00	484 000,00	484 000,00
676	Diff.Réal.(> 0)Transf. en Inv.	8 060,00		
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	383 800,00	484 000,00	484 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 296 860,00	3 504 000,00	3 504 000,00
043				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 296 860,00	3 504 000,00	3 504 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	9 452 165,81	9 996 424,83	9 996 424,83
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	9 996 424,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(8) Pour les comptes 67...: aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(9) Pour le compte 6815 :si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges		25 000,00	25 000,00
6459	Remb.Ch. de S.S& de prévoyance		25 000,00	25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	752 000,00	1 147 700,00	1 147 700,00
70872	par budg annex et les reg mun.	702 000,00	966 700,00	966 700,00
7088	Aut.Prod.Act.Ann.(Ab.Vent.Ouv)	50 000,00	181 000,00	181 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	6 665 477,00	6 935 296,00	6 935 296,00
746	Dot. Gén. de décentralisation	420 000,00	440 000,00	440 000,00
74748	Autres Communes	6 245 477,00	6 495 296,00	6 495 296,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		7 417 477,00	8 107 996,00	8 107 996,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)	8 060,00	23 500,00	23 500,00
774	Subventions exceptionnelles		23 500,00	23 500,00
775	Produits des cessions d'Immo.	8 060,00		
78	Reprises sur provisions (d) (5)	100 000,00	300 000,00	300 000,00
7875	Rep.Prov. Pr Risk.& Ch. Excep.	100 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 525 537,00	8 431 496,00	8 431 496,00

042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)</i>	1 095 000,00	780 463,00	780 463,00
777	<i>Quote part subvention inv.</i>	1 095 000,00	780 463,00	780 463,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 095 000,00	780 463,00	780 463,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		8 620 537,00	9 211 959,00	9 211 959,00
--	--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)		+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		+	784 465,83
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		=	9 996 424,83

Travaux de balisages des passes

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(8) Pour les comptes 7815 : Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (5)	6 447 370,07	5 771 000,00	5 771 000,00
0010	Dessablage de la Leyre	60 000,00	40 000,00	40 000,00
0011	Réensablement des plages	840 615,40	695 000,00	695 000,00
0012	Eaux pluviales	1 493 340,16	1 430 000,00	1 430 000,00
0013	Travaux de dragage	351 621,44	630 000,00	630 000,00
0014	Contrat de Plan Etat/Région :			
0015	Contrat de Plan Etat/Région :			
0016	Matériels et équipements nautiques	40 000,00	40 000,00	40 000,00
0017	Désenvasement des ports	768 546,81	80 000,00	80 000,00
0018	Canal des Etangs	25 000,00	5 000,00	5 000,00
0019	Salle du Comité	100 000,00		
0020	Acquis. matériel pour le Siège	241 537,77	200 000,00	200 000,00
0021	Acquis. matériel pour le SHI	356 075,68	616 000,00	616 000,00
0022	Travaux de balisages des passes	67 961,40	55 000,00	55 000,00
0023	Tourisme application Iphone		35 000,00	35 000,00
0024	Route de l'huître - signalitique	4 778,02		
0025	Travaux de Balisage intra-bassin	92 283,82	70 000,00	70 000,00
0026	Système d'Information Géographique	73 347,47	50 000,00	50 000,00
0027	Contrat de Projet : Renouvellement de la drague	1 140 387,86	1 775 000,00	1 775 000,00
0028	Etudes environnementales	141 874,24	50 000,00	50 000,00
0029	Mesure Environnementale : CET	650 000,00		
Total des dépenses d'équipement		6 447 370,07	5 771 000,00	5 771 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
10222	F.C.T.V.A.			
13	Subventions d'investissement			
1311	Etat et Etab. nationaux			
1312	Régions			
16	Emprunts et dettes assimilées	221 000,00	174 000,00	174 000,00
1641	Emprunts en Euros	89 300,00	42 000,00	42 000,00
16871	Etat et Etab. nationaux	131 700,00	132 000,00	132 000,00
18	Compte de liaison (affectation à budgets annexes...)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	15 354,89	45 587,40	45 587,40
Total des dépenses financières		236 354,89	219 587,40	219 587,40

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES		6 683 724,96	5 990 587,40	5 990 587,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 23 : Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>	1 095 000,00	780 463,00	780 463,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	1 095 000,00	780 463,00	780 463,00
13911	<i>Etat et Etab. nationaux</i>	595 000,00	527 316,00	527 316,00
13912	<i>Régions</i>	405 000,00	213 782,00	213 782,00
13913	<i>Départements</i>	95 000,00	39 365,00	39 365,00
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 095 000,00	780 463,00	780 463,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	7 778 724,96	6 771 050,40	6 771 050,40
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	3 070 680,83
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	9 841 731,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(6) Pour les comptes 15..., 29..., 39..., 49..., 59...: Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	398 000,00	280 000,00	280 000,00
1311	Etat et Etab. nationaux	125 000,00	125 000,00	125 000,00
1312	Régions	273 000,00	155 000,00	155 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		2 000 000,00	2 000 000,00
1641	Emprunts en Euros		2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		398 000,00	2 280 000,00	2 280 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 540 000,00	3 310 000,00	3 310 000,00
10222	F.C.T.V.A.	280 000,00	405 000,00	405 000,00
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	3 260 000,00	2 905 000,00	2 905 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165				
18	Compte de liaison: affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisations	-8 060,00		
Total des recettes financières		3 531 940,00	3 310 000,00	3 310 000,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 929 940,00	5 590 000,00	5 590 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Pour les opérations pour compte de tiers n°... : Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 905 000,00	3 020 000,00	3 020 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	391 860,00	484 000,00	484 000,00
192	<i>+ ou - values sur cess. d'immo</i>	8 060,00		
28031	<i>Frais d'études</i>	120 500,00	111 400,00	111 400,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	6 900,00	8 300,00	8 300,00
280414	<i>Communes</i>	43 500,00	43 500,00	43 500,00
280418	<i>Autres org. publics</i>		600,00	600,00
2805	<i>Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Dr.</i>	50 000,00	50 800,00	50 800,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	53 000,00	166 500,00	166 500,00
28183	<i>Mat.de bureau et informatique</i>	41 500,00	38 400,00	38 400,00
28184	<i>Mobilier</i>	9 700,00	8 500,00	8 500,00
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	58 700,00	56 000,00	56 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 296 860,00	3 504 000,00	3 504 000,00

041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 296 860,00	3 504 000,00	3 504 000,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	7 226 800,00	9 094 000,00	9 094 000,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	275 000,00
----------------------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	472 731,23
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 841 731,23
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(7) Pour les comptes 15...2, 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0010

LIBELLE : Dessablage de la Leyre

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	328 303,41	a	40 000,00	b	40 000,00
20	Immobilisations incorporelles	621,12				
2033	Frais d'insertion	621,12				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	327 682,29		40 000,00	40 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	327 682,29		40 000,00	40 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Travaux de balisages des passes		

Route de l'huître - signalitique

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	40 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

Contrat de Projet : Renouvellement de la drague

- (1) Ouvrir un cadre par opération ;
- (2) Rayer la mention inutile ;
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
- (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0011

LIBELLE : Réensablement des plages

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		4 044 555,42	35 435,10	695 000,00	695 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	133 007,69	35 435,10	15 000,00	15 000,00	
2031	Frais d'études	122 290,80	35 435,10	15 000,00	15 000,00	
2033	Frais d'insertion	10 716,89				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	3 911 547,73		680 000,00	680 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	3 911 547,73		680 000,00	680 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	730 435,10
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0012

LIBELLE : Eaux pluviales

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		3 969 012,66	1 271 715,52	1 430 000,00	1 430 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	265 033,56	22 269,52	100 000,00	100 000,00	
2031	Frais d'études	253 578,37	22 269,52	100 000,00	100 000,00	
2033	Frais d'insertion	11 455,19				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	39 919,87				
2188	Autres immo corporelles	39 919,87				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	3 664 059,23	1 249 446,00	1 330 000,00	1 330 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	3 656 451,47	1 249 446,00	1 330 000,00	1 330 000,00	
238	Av. versées.Com.Immo.Corp.	7 607,76				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	2 701 715,52
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0013

LIBELLE : Travaux de dragage

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 181 607,35	60 762,00	630 000,00	630 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	80 342,42				
2031	Frais d'études	79 794,79				
2033	Frais d'insertion	547,63				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 101 264,93	60 762,00	630 000,00	630 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	1 101 264,93	60 762,00	630 000,00	630 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	690 762,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0014

LIBELLE : Contrat de Plan Etat/Région :

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		5 918 002,46	a		b	
20	Immobilisations incorporelles	307 398,21				
2031	Frais d'études	305 495,38				
2033	Frais d'insertion	1 902,83				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	5 610 604,25				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	5 610 604,25				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0015

LIBELLE : Contrat de Plan Etat/Région :

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		4 494 405,70	a		b	
20	Immobilisations incorporelles	314 126,62				
2031	Frais d'études	296 513,17				
2033	Frais d'insertion	5 799,34				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	11 814,11				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	37 849,60				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	2 314,68				
2188	Autres immo corporelles	35 534,92				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	4 142 429,48				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	4 142 429,48				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0016
LIBELLE : Matériels et équipements nautiques

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		275 649,27	3 904,94	40 000,00	40 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	9 438,57				
2033	Frais d'insertion	682,80				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	8 755,77				
204	Subventions d'équipement versées	9 000,00				
20418	Autres organismes publics	9 000,00				
21	Immobilisations corporelles	254 459,90	3 904,94	40 000,00	40 000,00	
2182	Matériel de transport	109 302,44				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	5 955,98	3 904,94			
2188	Autres immo corporelles	139 201,48		40 000,00	40 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 750,80				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	2 750,80				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	43 904,94
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0017

LIBELLE : Désenvasement des ports

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 932 358,25	a	80 000,00	b	80 000,00
20	Immobilisations incorporelles	36 706,58				
2031	Frais d'études	32 485,56				
2033	Frais d'insertion	4 221,02				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 895 651,67		80 000,00	80 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	1 895 651,67		80 000,00	80 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	80 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0018

LIBELLE : Canal des Etangs

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		209 455,53	a	5 000,00	b	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles	15 216,76				
2031	Frais d'études	15 161,76				
2033	Frais d'insertion	55,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	194 238,77		5 000,00	5 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	194 238,77		5 000,00	5 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	5 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0019

LIBELLE : Salle du Comité

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		4 734,40	a		b	
20	Immobilisations incorporelles	4 734,40				
2031	Frais d'études	4 664,40				
2033	Frais d'insertion	70,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ;
- (2) Rayer la mention inutile ;
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
- (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0020

LIBELLE : Acquis. matériel pour le Siège

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 298 862,97	76 911,68	200 000,00	200 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	129 315,50		58 900,00	58 900,00	
2033	Frais d'insertion	1 136,22				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	128 179,28		58 900,00	58 900,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	326 733,62		67 000,00	67 000,00	
2182	Matériel de transport	127 956,71		15 000,00	15 000,00	
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	109 566,22		34 000,00	34 000,00	
2184	Mobilier	46 357,53		2 000,00	2 000,00	
2188	Autres immo corporelles	42 853,16		16 000,00	16 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	842 813,85	76 911,68	74 100,00	74 100,00	
2313	Constructions	117 254,54	76 911,68	74 100,00	74 100,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	725 559,31				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	276 911,68
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0021

LIBELLE : Acquis. matériel pour le SHI

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		312 017,57	270 504,50	616 000,00	616 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	16 421,86		11 000,00	11 000,00	
2033	Frais d'insertion	3 637,44				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	12 784,42		11 000,00	11 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	249 088,81		55 000,00	55 000,00	
2182	Matériel de transport	84 099,35				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	22 794,98		15 000,00	15 000,00	
2184	Mobilier	4 674,81		40 000,00	40 000,00	
2188	Autres immo corporelles	137 519,67				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	46 506,90	270 504,50	550 000,00	550 000,00	
2313	Constructions	46 506,90	270 504,50	550 000,00	550 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	886 504,50
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0022
LIBELLE : Travaux de balisages des passes

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		259 432,82	30 048,30	55 000,00	55 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	23 685,33				
2031	Frais d'études	15 806,33				
2033	Frais d'insertion	105,00				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	7 774,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	19 095,33				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	18 407,63				
2188	Autres immo corporelles	687,70				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	216 652,16	30 048,30	55 000,00	55 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	216 652,16	30 048,30	55 000,00	55 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	85 048,30
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ;
(2) Rayer la mention inutile ;
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0023

LIBELLE : Tourisme application Iphone

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a	35 000,00	b	35 000,00
20	Immobilisations incorporelles			35 000,00		35 000,00
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc			35 000,00	35 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	35 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0024

LIBELLE : Route de l'huitre - signalitique

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	60 286,82	4 778,02		b	
20	Immobilisations incorporelles	205,00				
2033	Frais d'insertion	205,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	60 081,82	4 778,02			
2318	Autres Immo. corpor. en cours	60 081,82	4 778,02			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	4 778,02
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0025
LIBELLE : Travaux de Balisage intra-Bassin

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	295 647,95	a	70 000,00	b	70 000,00
20	Immobilisations incorporelles	999,00				
2033	Frais d'insertion	999,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	294 648,95		70 000,00	70 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	294 648,95		70 000,00	70 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	70 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ;
(2) Rayer la mention inutile ;
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0026
LIBELLE : Système d'Information Géographique

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		345 341,14	3 253,12	50 000,00	50 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	95 543,13	3 253,12	20 000,00	20 000,00	
2033	Frais d'insertion	1 352,76				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	94 190,37	3 253,12	20 000,00	20 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	32 562,26				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	32 562,26				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	217 235,75		30 000,00	30 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	217 235,75		30 000,00	30 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	53 253,12
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ;
(2) Rayer la mention inutile ;
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0027
LIBELLE : Contrat de Projet : Renouvellement de la drague

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		688 243,58	584 422,35	1 775 000,00	1 775 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	41 099,86	13 487,05	20 000,00	20 000,00	
2031	Frais d'études	38 003,28	13 487,05	20 000,00	20 000,00	
2033	Frais d'insertion	3 096,58				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	561 342,40	570 935,30	1 625 000,00	1 625 000,00	
2182	Matériel de transport	561 342,40	570 935,30	1 605 000,00	1 605 000,00	
2188	Autres immo corporelles			20 000,00	20 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	85 801,32		130 000,00	130 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	85 801,32		130 000,00	130 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		275 000,00	280 000,00
13	Subventions d'investissement	275 000,00	280 000,00
1311	Etat et Etab. nationaux	125 000,00	125 000,00
1312	Régions	150 000,00	155 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	1 804 422,35
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ;
- (2) Rayer la mention inutile ;
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
- (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0028

LIBELLE : Etudes environnementales

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	50 471,65	78 945,30	50 000,00	50 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	5 839,80	61 992,00	50 000,00	50 000,00	
2031	Frais d'études	5 839,80	61 992,00	50 000,00	50 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	44 631,85	16 953,30			
2318	Autres Immo. corpor. en cours	44 631,85	16 953,30			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	128 945,30
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0029
LIBELLE : Mesure Environnementale : CET

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		654 756,25	650 000,00		b	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	650 000,00	650 000,00			
20414	Subv. COMMUNES	650 000,00				
204148	Autres Communes		650 000,00			
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	4 756,25				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	4 756,25				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	650 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN												A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--	--	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		3 616 924,83	1 439 565,00	1 157 644,00							2 905 938,00	876 353,00	9 996 424,83
Dépenses de l'exercice		3 616 924,83	1 439 565,00	1 157 644,00							2 905 938,00	876 353,00	9 996 424,83
011	Charges à caractère général	15 000,00	731 400,00	531 000,00							1 244 600,00	616 000,00	3 138 000,00
012	Charges de personnel et frais ass		605 665,00	626 644,00							1 661 338,00	260 353,00	3 154 000,00
65	Autres charges de gestion couran	1 000,00	102 500,00										103 500,00
66	Charges financières	60 000,00											60 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00											2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert	484 000,00											484 000,00
022	Dépenses imprévues	34 924,83											34 924,83
023	Virement à la section d'investisse	3 020 000,00											3 020 000,00
Restes à réaliser-reports													
RECETTES (3)		8 360 224,83	12 000,00	452 000,00							988 700,00	183 500,00	9 996 424,83
Recettes de l'exercice		8 360 224,83	12 000,00	452 000,00							988 700,00	183 500,00	9 996 424,83
002	Solde d'exé reporté	784 465,83											784 465,83
013	Atténuation de charges											25 000,00	25 000,00
70	Produits des services, du domain		12 000,00	12 000,00							988 700,00	135 000,00	1 147 700,00
74	Dotations et participations	6 495 296,00		440 000,00									6 935 296,00
77	Produits exceptionnels											23 500,00	23 500,00
78	Reprises sur provisions (semi bu	300 000,00											300 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert	780 463,00											780 463,00
	Matériels et équipements nautiques												
Restes à réaliser-reports													
SOLDE		4 743 300,00	-1 427 565,00	-705 644,00							-1 917 238,00	-692 853,00	

Travaux de balisages des passes

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--	--	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

route de rhoure - signantique

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		1 000 050,40	276 911,68	886 504,50							7 638 486,63	39 778,02	9 841 731,23
Dépenses de l'exercice		1 000 050,40	200 000,00	616 000,00							4 920 000,00	35 000,00	6 771 050,40

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	174 000,00											174 000,00
20	Immobilisations incorporelles		58 900,00	11 000,00							205 000,00	35 000,00	309 900,00
21	Immobilisations corporelles		67 000,00	55 000,00							1 665 000,00		1 787 000,00
23	Immobilisations en cours		74 100,00	550 000,00							3 050 000,00		3 674 100,00
040	Opérations d'ordre de transfert	780 463,00											780 463,00
020	Dépenses imprévues	45 587,40											45 587,40
	Restes à réaliser-reports		76 911,68	270 504,50							2 718 486,63	4 778,02	3 070 680,83
	RECETTES (3)	9 286 731,23									555 000,00		9 841 731,23
	Recettes de l'exercice	9 286 731,23									280 000,00		9 566 731,23
001	Solde d'exé reporté	472 731,23											472 731,23
10	Dotations, fonds divers et réserve	3 310 000,00											3 310 000,00
13	Subventions d'investissement										280 000,00		280 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00											2 000 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert	484 000,00											484 000,00
021	Virement de la section de fonctio	3 020 000,00											3 020 000,00
	Restes à réaliser-reports										275 000,00		275 000,00
	SOLDE	8 286 680,83	-276 911,68	-886 504,50							-7 083 486,63	-39 778,02	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION OPERATIONS NON VENTILEES	A 01

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		3 616 924,83
Dépenses de l'exercice		3 616 924,83
011	Charges à caractère général	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00
66	Charges financières	60 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	484 000,00
022	Dépenses imprévues	34 924,83
023	Virement à la section d'investissement	3 020 000,00
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		8 360 224,83
Recettes de l'exercice		8 360 224,83
002	Solde d'exé reporté	784 465,83
74	Dotations et participations	6 495 296,00
78	Reprises sur provisions (semi budgétaires)	300 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	780 463,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		4 743 300,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		1 000 050,40
Dépenses de l'exercice		1 000 050,40
16	Emprunts et dettes assimilées	174 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	780 463,00
020	Dépenses imprévues	45 587,40
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		9 286 731,23
Recettes de l'exercice		9 286 731,23
001	Solde d'exé reporté	472 731,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 310 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	484 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 020 000,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		8 286 680,83

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 0

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	02 Administration générale						03	04 Relations internationales		TOTAL FONCTION	
		020	021	022	023	024	025		026	041		048
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations (non classées ailleurs)	Cimetières et pompes funèbres	Justice	Subvention globale	Autre action de coopération décentralisée	
DEPENSES		1 354 565,00			85 000,00							1 439 565,00
Dépenses de l'exercice		1 354 565,00			85 000,00							1 439 565,00
011	Charges à caractère général	646 400,00			85 000,00							731 400,00
012	Charges de personnel et frais assi	605 665,00										605 665,00
65	Autres charges de gestion couran	102 500,00										102 500,00
Restes à réaliser-reports												
RECETTES		12 000,00										12 000,00
Recettes de l'exercice		12 000,00										12 000,00
70	Produits des services, du domaine	12 000,00										12 000,00
Restes à réaliser-reports												
SOLDE		-1 342 565,00			-85 000,00							-1 427 565,00
INVESTISSEMENT												
(1)	Libellé	02 Administration générale						03	04 Relations internationales		TOTAL FONCTION	
		020	021	022	023	024	025		026	041		048
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations (non classées ailleurs)	Cimetières et pompes funèbres	Justice	Subvention globale	Autre action de coopération décentralisée	
DEPENSES		276 911,68										276 911,68
Dépenses de l'exercice		200 000,00										200 000,00
20	Immobilisations incorporelles	58 900,00										58 900,00
21	Immobilisations corporelles	67 000,00										67 000,00
23	Immobilisations en cours	74 100,00										74 100,00
Restes à réaliser-reports		76 911,68										76 911,68
RECETTES												
Recettes de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
SOLDE		-276 911,68										-276 911,68

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL FONCTION
		110	111	112	113	114		
		Services communs	Police nationale	Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile		
DEPENSES							1 157 644,00	1 157 644,00
Dépenses de l'exercice							1 157 644,00	1 157 644,00
011	Charges à caractère général						531 000,00	531 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés						626 644,00	626 644,00
Restes à réaliser-reports								
RECETTES							452 000,00	452 000,00
Recettes de l'exercice							452 000,00	452 000,00
70	Produits des services, du domaine et ve						12 000,00	12 000,00
74	Dotations et participations						440 000,00	440 000,00
Restes à réaliser-reports								
SOLDE							-705 644,00	-705 644,00
INVESTISSEMENT								
(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL FONCTION
		110	111	112	113	114		
		Services communs	Police nationale	Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile		
DEPENSES							886 504,50	886 504,50
Dépenses de l'exercice							616 000,00	616 000,00
20	Matériels et équipements nautiques						11 000,00	11 000,00
21	Immobilisations corporelles						55 000,00	55 000,00
23	Immobilisations en cours						550 000,00	550 000,00
Restes à réaliser-reports							270 504,50	
RECETTES								
Recettes de l'exercice								
Restes à réaliser-reports								
SOLDE							-886 504,50	-886 504,50

IV - ANNEXES											IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											A 1

FONCTION 2- ENSEIGNEMENT ET FORMATION

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement primaire			22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement					TOTAL FONCTION
			211	212	213				251	252	253	254	255	
			Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées				Hébergement et restauration scolaire	Transports scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement	
DEPENSES														
	Dépenses de l'exercice													
	Restes à réaliser-reports													
RECETTES														
	Recettes de l'exercice													
	Restes à réaliser-reports													
	SOLDE													

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement primaire			22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement					TOTAL FONCTION
			211	212	213				251	252	253	254	255	
			Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées				Hébergement et restauration scolaire	Transports scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement	
DEPENSES														
	Dépenses de l'exercice													
	Restes à réaliser-reports													
RECETTES														
	Recettes de l'exercice													
	Restes à réaliser-reports													
	SOLDE													

IV - ANNEXES											IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											A 1

**FONCTION 3 - CULTURE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique				32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL FONCTION
			311	312	313	314	321	322	323	324		
			Expression musicale, lyrique et chorégraphique	Arts plastiques et autres activités artistiques	Théâtres	Cinémas et autres salles de spectacles	Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel		
DEPENSES												
Dépenses de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
RECETTES												
Recettes de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
SOLDE												

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique				32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL FONCTION
			311	312	313	314	321	322	323	324		
			Expression musicale, lyrique et chorégraphique	Arts plastiques et autres activités artistiques	Théâtres	Cinémas et autres salles de spectacles	Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel		
DEPENSES												
Dépenses de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
RECETTES												
Recettes de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
SOLDE												

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports					42 Jeunesse			TOTAL FONCTION
			411	412	413	414	415	421	422	423	
			Salles de sport,	Stades	Piscines	Autres	Manifestations	Centres de loisirs	Autres activités	Colonies de	
DEPENSES											
	Dépenses de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
RECETTES											
	Recettes de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports					42 Jeunesse			TOTAL FONCTION
			411	412	413	414	415	421	422	423	
			Salles de sport,	Stades	Piscines	Autres	Manifestations	Centres de loisirs	Autres activités	Colonies de	
DEPENSES											
	Dépenses de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
RECETTES											
	Recettes de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	51 Santé			52 Interventions sociales					TOTAL FONCTION
		510	511	512	520	521	522	523	524	
		Services communs	Dispensaires et autres établissements sanitaires	Action de prévention sanitaire	Services communs	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	Actions en faveur de l'enfance et l'adolescence	Actions en faveur des personnes en difficulté	Autres services	
DEPENSES										
	Dépenses de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
RECETTES										
	Recettes de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
	SOLDE									

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	51 Santé			52 Interventions sociales					TOTAL FONCTION
		510	511	512	520	521	522	523	524	
		Services communs	Dispensaires et autres établissements sanitaires	Action de prévention sanitaire	Services communs	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	Actions en faveur de l'enfance et l'adolescence	Actions en faveur des personnes en difficulté	Autres services	
DEPENSES										
	Dépenses de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
RECETTES										
	Recettes de l'exercice									
	Matériels et équipements nautiques									
	Restes à réaliser-reports									
	SOLDE									

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 6 - FAMILLE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL FONCTION
DEPENSES							
	Dépenses de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
RECETTES							
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE						
INVESTISSEMENT							
(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL FONCTION
DEPENSES							
	Dépenses de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
RECETTES							
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 7 - LOGEMENT
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	TOTAL FONCTION
DEPENSES						
	Dépenses de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
RECETTES						
	Recettes de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
SOLDE						

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	TOTAL FONCTION
DEPENSES						
	Dépenses de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
RECETTES						
	Recettes de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
SOLDE						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	81 Services urbains						82 Aménagement urbain			
		810	811	812	813	814	815	816	820	821	822
		Services communs	Eaux et assainissement	Collecte et traitement des ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers	Services communs	Equipements annexe de voirie	Voirie communale et routes
DEPENSES			560 760,00						303 746,00		
Dépenses de l'exercice			560 760,00						303 746,00		
011	Charges à caractère général		17 700,00						54 400,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés		543 060,00						249 346,00		
Restes à réaliser-reports											
RECETTES			603 700,00						5 000,00		
Recettes de l'exercice			603 700,00						5 000,00		
70	Produits des services, du domaine et ventes		603 700,00						5 000,00		
Restes à réaliser-reports											
SOLDE			42 940,00						-298 746,00		

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	81 Services urbains						82 Aménagement urbain			
		810	811	812	813	814	815	816	820	821	822
		Services communs	Eaux et assainissement	Collecte et traitement des ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers	Services communs	Equipements annexe de voirie	Voirie communale et routes
DEPENSES									53 253,12		
Dépenses de l'exercice									50 000,00		
20	Immobilisations incorporelles								20 000,00		
21	Immobilisations corporelles								30 000,00		
23											
Restes à réaliser-reports									3 253,12		
RECETTES											
Recettes de l'exercice											
13											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE									-53 253,12		

IV - ANNEXES	IV
SECTION D' INVESTISSEMENT	A 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

82 Aménagement urbain		83 Environnement				TOTAL FONCTION
823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
			372 000,00		1 669 432,00	2 905 938,00
			372 000,00		1 669 432,00	2 905 938,00
			25 000,00 347 000,00		1 147 500,00 521 932,00	1 244 600,00 1 661 338,00
			372 000,00		8 000,00	988 700,00
			372 000,00		8 000,00	988 700,00
			372 000,00		8 000,00	988 700,00
					-1 661 432,00	-1 917 238,00

INVESTISSEMENT

82 Aménagement urbain		83 Environnement				TOTAL FONCTION
823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
			890 810,30	650 000,00	6 044 423,21	7 638 486,63
			800 000,00		4 070 000,00	4 920 000,00
			800 000,00		185 000,00 1 665 000,00 2 220 000,00	205 000,00 1 665 000,00 3 050 000,00
			90 810,30	650 000,00	1 974 423,21	2 718 486,63
					555 000,00	555 000,00
					280 000,00	280 000,00
					280 000,00	280 000,00
					275 000,00	275 000,00
			-890 810,30	-650 000,00	-5 489 423,21	-7 083 486,63

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL FONCTION
DEPENSES							876 353,00		876 353,00
Dépenses de l'exercice							876 353,00		876 353,00
011	Charges à caractère général						616 000,00		616 000,00
012	Charges de personnel et frais assis						260 353,00		260 353,00
Restes à réaliser-reports									
RECETTES							183 500,00		183 500,00
Recettes de l'exercice							183 500,00		183 500,00
013	Atténuation de charges						25 000,00		25 000,00
70	Produits des services, du domaine						135 000,00		135 000,00
77	Produits exceptionnels						23 500,00		23 500,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE							-692 853,00		-692 853,00
INVESTISSEMENT									
(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL FONCTION
DEPENSES							39 778,02		39 778,02
Dépenses de l'exercice							35 000,00		35 000,00
20							35 000,00		35 000,00
Restes à réaliser-reports							4 778,02		4 778,02
RECETTES									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE							-39 778,02		-39 778,02

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITIONS PAR PRETEURS DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME AUTRES DETTES	A2.1 A2.2 A2.3

A2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITIONS PAR PRETEURS(1)

REPARTITION PAR PRÊTEURS	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	2 730 488,62	1 725 007,39	228 774,14	55 093,38	173 089,23
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1 430 488,62	514 163,92	132 223,86	0,00	131 632,33
CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	1 300 000,00	1 210 843,47	96 550,28	55 093,38	41 456,90
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
<u>Dettes Provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;

(3) A détailler en tant que besoin selon la nature du prêteur.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A2.4

A2.4 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
P199606136 - REHABILITATION ANDERNOS 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	99 372,37	7 644,11	0,00	0,000000	0,00	0,443135
P199706145 - REHABILITATION ANDERNOS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18 934,11	2 912,96	1 456,49	0,000000	0,00	0,168867
P2000186 - ARCACHON OUVRAGES INFILTRATION EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	187 413,05	18 741,30	0,00	0,000000	0,00	1,086448
P2000187 - GUJAN DETOURNEMENT EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	153 668,61	15 366,86	0,00	0,000000	0,00	0,890829
P2000196 - TRAITEMENT EAUX PLUVIALES (LIAISON CASTELNAU/CARNOT)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	36 844,18	3 684,49	0,00	0,000000	0,00	0,213593
P2000197 - TRAITEMENT EAUX PLUVIALES (COURS DE LA REPUBLIQUE GUJAN)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 568,75	2 056,92	0,00	0,000000	0,00	0,119241
P2001200 - SANITAIRES LA HUME	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 768,39	4 153,75	2 076,92	0,000000	0,00	0,240796
P2002203 - PLUVIAL LEGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 894,21	10 468,27	6 978,85	0,000000	0,00	0,606854
P2002204 - PLUVIAL GUJAN	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 231,42	25 569,44	17 046,30	0,000000	0,00	1,482280
P2002205 - SANITAIRES ANDERNOS, AUDENGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	45 425,54	13 627,69	9 085,14	0,000000	0,00	0,790008
P2002206 - SANITAIRES ARCACHON, LA TESTE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	58 489,20	17 546,76	11 697,84	0,000000	0,00	1,017199
P2002207 - PLUVIAL LA TESTE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 617,29	25 685,25	17 123,53	0,000000	0,00	1,488994
P2003212 - LE TIMOUNET GUJAN-MESTRAS	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 241,80	13 696,72	10 272,54	0,000000	0,00	0,794009
P2004214 - PROGRAMME LITTORAL 2001,2002 SANITAIRES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	176 114,49	88 057,29	70 445,85	0,000000	0,00	5,104749
P2004215 - PROGRAMME LITTRAL 2001, 2002 SANITAIRES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 380,00	10 690,00	8 552,00	0,000000	0,00	0,619707
P2004216 - PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	48 000,00	24 000,00	19 200,00	0,000000	0,00	1,391298
P2004217 - PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	16 708,18	8 354,13	6 683,32	0,000000	0,00	0,484295
P2005219 - FOSSE INTERCEPTEUR DE LANTON	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	17 263,03	11 508,73	10 357,87	0,000000	0,00	0,667170

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
P2007221 - GUJAN MESTRAS EAUX PLUVIALES MEYRAN 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	64 000,00	51 200,02	46 933,36	0,000000	0,00	2,968104
P2007222 - ARES EAUX PLUVIALES 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	29 547,20	23 637,77	21 667,96	0,000000	0,00	1,370300
P2007223 - EAUX PLUVIALES LE TEICH (1ère partie) CENTRE BOURG	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	142 400,00	113 920,01	104 426,68	0,000000	0,00	6,604030
P2007225 - EAUX PLUVIALES ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	7 386,80	5 909,45	5 417,00	0,000000	0,00	0,342575
P2007226 - AUDENGE AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	11 170,00	6 702,00	5 585,00	0,000000	0,00	0,388520
P2007227 - ANDERNOS AMENAGEMENT PLACE LOUIS DAVID/GAMBETTA	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 050,00	9 030,00	7 525,00	0,000000	0,00	0,523476
P200920412 - CET AUDENGE MISE EN CONFORMITE	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	1 300 000,00	1 210 843,47	1 169 386,57	4,550000	55 093,38	70,193524
TOTAL		2 730 488,62	1 725 007,39	1 551 918,22		55 093,38	100,000000
TOTAL GENERAL		2 730 488,62	1 725 007,39	1 551 918,22		55 093,38	100,000000

(1) répartir les emprunts selon le type de taux au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles ;

(2) préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;

(3) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;

(4) emprunts dont la banque ou la collectivité a la possibilité de modifier le contrat en cours (passage d'un taux fixe à taux indexé) ou de changer de calcul du capital ;

(5) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(6) il s'agit des intérêts dus au titres de contrat initial et capitalisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.5

A2.5 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL					2 730 488,62	1 725 007,39									55 093,38	173 089,23	48 979,68	
164					1 300 000,00	1 210 843,47									55 093,38	41 456,90	48 979,68	
<u>1641 - 1641</u>					1 300 000,00	1 210 843,47									55 093,38	41 456,90	48 979,68	
<u>000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</u>					2 730 488,62	1 725 007,39									55 093,38	173 089,23	48 979,68	
P200920412	2009	P	CET AUDENGE MISE EN CONFORMITE	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	1 300 000,00	1 210 843,47	18 ans, 29 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	4,558823	Fixe	FIXE	4,550000	EURO	55 093,38	41 456,90	48 979,68
168					1 430 488,62	514 163,92									0,00	131 632,33	0,00	
<u>16871 - 16871</u>					1 430 488,62	514 163,92									0,00	131 632,33	0,00	
<u>000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</u>					2 730 488,62	1 725 007,39									55 093,38	173 089,23	48 979,68	
P2007225	2007	P	EAUX PLUVIALES ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	7 386,80	5 909,45	11 ans, 6 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	492,45	0,00
P2007223	2007	P	EAUX PLUVIALES LE TEICH (1ère partie) CENTRE BOURG	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	142 400,00	113 920,01	11 ans, 1 mois, 13 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	9 493,33	0,00
P2007222	2007	P	ARES EAUX PLUVIALES 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	29 547,20	23 637,77	11 ans, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 969,81	0,00
P2007221	2007	P	GUJAN MESTRAS EAUX PLUVIALES MEYRAN 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	64 000,00	51 200,02	11 ans, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 266,66	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
P2007227	2005	P	ANDERNOS AMENAGEMENT PLACE LOUIS DAVID/GAMBETTA	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 050,00	9 030,00	5 ans, 6 mois, 6 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 505,00	0,00
P2007226	2005	P	AUDENGE AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	11 170,00	6 702,00	5 ans, 6 mois, 6 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 117,00	0,00
P2005219	2005	P	FOSSE INTERCEPTEUR DE LANTON	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	17 263,03	11 508,73	9 ans, 4 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 150,86	0,00
P2004217	2004	P	PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	16 708,18	8 354,13	4 ans, 8 mois, 8 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 670,81	0,00
P2004216	2004	P	PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	48 000,00	24 000,00	4 ans, 8 mois, 8 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 800,00	0,00
P2004215	2004	P	PROGRAMME LITTRAL 2001, 2002 SANITAIRES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 380,00	10 690,00	4 ans, 6 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 138,00	0,00
P2004214	2004	P	PROGRAMME LITTORAL 2001,2002 SANITAIRES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	176 114,49	88 057,29	4 ans, 6 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	17 611,44	0,00
P2003212	2003	P	LE TIMOUNET GUJAN-MESTRAS	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 241,80	13 696,72	3 ans, 2 mois, 13 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 424,18	0,00
P2002207	2002	P	PLUVIAL LA TESTE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 617,29	25 685,25	2 ans, 6 mois, 29 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	8 561,72	0,00
P2002206	2002	P	SANITAIRES ARCACHON, LA TESTE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	58 489,20	17 546,76	2 ans, 6 mois, 18 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	5 848,92	0,00
P2002205	2002	P	SANITAIRES ANDERNOS, AUDENGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	45 425,54	13 627,69	2 ans, 6 mois, 18 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 542,55	0,00
P2002204	2002	P	PLUVIAL GUJAN	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 231,42	25 569,44	2 ans, 4 mois, 30 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	8 523,14	0,00
P2002203	2002	P	PLUVIAL LEGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 894,21	10 468,27	2 ans, 4 mois, 30 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 489,42	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
P2001200	2001	P	SANITAIRES LA HUME	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 768,39	4 153,75	1 an, 4 mois, 10 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 076,83	0,00
P2000197	2000	P	TRAITEMENT EAUX PLUVIALES (COURS DE LA REPUBLIQUE GUJAN)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 568,75	2 056,92	11 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 056,92	0,00
P2000196	2000	P	TRAITEMENT EAUX PLUVIALES (LIAISON CASTELNAU/CARNOT)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	36 844,18	3 684,49	11 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 684,49	0,00
P2000186	2000	P	ARCACHON OUVRAGES INFILTRATION EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	187 413,05	18 741,30	3 mois, 20 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	18 741,35	0,00
P2000187	2000	P	GUJAN DETOURNEMENT EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	153 668,61	15 366,86	2 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	15 366,87	0,00
P199706145	1997	P	REHABILITATION ANDERNOS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18 934,11	2 912,96	1 an, 7 mois, 20 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705588	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 456,47	0,00
P199606136	1996	P	REHABILITATION ANDERNOS 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	99 372,37	7 644,11	7 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705652	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 644,11	0,00

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(3) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(4) indiquer le type d'index (ex EURIBOR 3 mois...) ;

(5) taux annuel, tous frais compris ;

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables , indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 " intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

(8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							taux...(4)	Index (5)	Taux (6) actuariel	Taux... (4)	Index (5)	Niveau de taux		en (8) intérêts	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																		
Totales des dépenses au c/ 166																		
Refinancement de dette																		
...																		
...																		
...																		
Totales des recettes au c/ 166																		
Refinancement de dette																		
...																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(5) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(6) Taux annuel, tous frais compris ;

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)	A2.9

		1 - Indices en euros	2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	3 - Ecart d'indices zone euro	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	5 - Ecart d'indices hors zone euro	6 - Autres indices
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de Produits	25	0	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	1 725 007,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B - Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C - Option d'échange (swaption)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F - Autres types de structure	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A2.7
CREDITS DE TRESORERIE	A2.8

A2.7 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668 ;

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A2.8 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989 ;

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs ;

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) 763,00 €	07/10/1996
	Biens ou catégories de biens amortis Frais d'études et de recherche Logiciels Autres immobilisations incorporelles Matériels de transport Matériels de Bureau et informatique Mobiliers Autres immobilisations corporelles	Durée: ans 5 2 5 5 4 10 10

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour pertes de change...						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov pour risques et charges (2)					2011	
Provisions pour pertes de change...						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques et contentieux au titre du procès Aéroscan		01.01.2008	300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès

A5 - ETALEMENT DE LA PROVISION (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au	Provisions constituées au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "état des provisions" qui font l'objet d'un étalement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire Budget... ..	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		1 331 354,89		I 1 000 050,40
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		1 331 354,89		II 1 000 050,40
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		221 000,00		174 000,00
1641	Emprunts en Euros	89 300,00		42 000,00
16871	Etat et Etab. nationaux	131 700,00		132 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		15 354,89		45 587,40
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	15 354,89		45 587,40
Transferts entre sections = C+D		1 095 000,00		780 463,00
	Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (5)	1 095 000,00		780 463,00
13911	Etat et Etab. nationaux	595 000,00		527 316,00
13912	Régions	405 000,00		213 782,00
13913	Départements	95 000,00		39 365,00
Charges transférées (D) = E+F+G				
Travaux en régie (E)				
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)				
Stocks et en-cours (G)				

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	1 000 050,40		1 000 050,40
	I	D001	IV

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;
- (3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;
- (4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;
- (5) Pour les comptes 15... et ...9 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		3 568 800,00		III 3 909 000,00
Ressources propres externes (a)		280 000,00		405 000,00
10222	F.C.T.V.A.	280 000,00		405 000,00
Autres recettes financières (b)		-8 060,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	-8 060,00		
Transferts entre sections (c) (5)		391 860,00		484 000,00
192	+ ou - values sur cess. d'immo	8 060,00		
28031	Frais d'études	120 500,00		111 400,00
28033	Frais d'insertion	6 900,00		8 300,00
280414	Communes	43 500,00		43 500,00
280418	Autres org. publics			600,00
2805	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Dr.	50 000,00		50 800,00
28182	Matériel de transport	53 000,00		166 500,00
28183	Mat.de bureau et informatique	41 500,00		38 400,00
28184	Mobilier	9 700,00		8 500,00
28188	Autres immo corporelles	58 700,00		56 000,00
021	Virement de la section de fonct. (d)	2 905 000,00		3 020 000,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL (V)
Recettes	3 909 000,00	472 731,23	R1068	7 286 731,23
	III	R001	2 905 000,00	V

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III - I(6)
Solde des op. financières		2 908 949,60	2 908 949,60

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	1 000 050,40
Recettes financières (V)	V	7 286 731,23
Solde (recettes – dépenses) (6)	VI = V – IV	6 286 680,83
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI + c/2763 + D (6)	6 286 680,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Pour les comptes 15 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Indiquer le signe algébrique ;

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A7.1.1
SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuations de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
022	Dépenses imprévues		013	Atténuations de charges	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		Total des recettes d'ordre		
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement		13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subv. d'équipements versées (hors opé)		204	Subventions d'équipements versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		23	Immobilisations en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)					
45...1.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		Recettes issues de la TEOM		
			7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
			Dotations et participations reçues		
012	Charges de personnel et frais assimilés		Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
			70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions (3)		78	Reprises sur provisions (3)	
014	Atténuations de charges		013	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues (3)				
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
45...1.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
P	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux ... (3)	Index (4)	Tx actuariel (5)	Taux... (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
Année	Profil																	
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
...																		
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
...																		
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat																		
...																		
Totaux pour les autres emprunts																		
...																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle ;

(3) Indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O) ;

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668 .

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III);

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

LIBELLE :

Date de la délibération :..././...

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45.1				RECETTES 45.2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES 45.2	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N
				Financement par le mandant et par d'autres tiers			
				Financement par le mandataire			
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération;

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser);

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.2 B1.3 B1.4 B1.5

B1.2 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.3 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts Invest (1)	Somme nette des parts Invest (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif)

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement

B1.4 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités.....						
...							
8018	Autres engagements donnés.....						
	Au profit d'organismes publics.....						
...							
	Au profit d'organismes privés.....						
...							
	TOTAL.....						

B1.5 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL.....						
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus.....						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.6

**B1.6 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	Subvention COS		Comité des Œuvres sociales du Siba	Association Loi 1901	27 000,00 €

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Chapitres	Articles	Libellé de l'article	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation	... (1)	Total des recettes grevées d'une affectation
		Restes à employer au 01/01/N				
		Recettes				
		Dépenses				
		Restes à employer au 31/12/N				

(1) Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1er JANVIER 2011

C1.1

GRADES ou EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS		dont TNC
		Budgétaires	Pourvus	
TITULAIRES		49	49	
Secteur Administratif		13		
Directeur Général	A	1	1	
Attaché Principal	A	1	1	
Attaché Territorial	A	2	2	
Rédacteur Chef	B	1	1	
Rédacteur Principal	B	1	1	
Adjoint Administratif principal 1ère CL	C	2	2	
Adjoint Administratif 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Administratif 2ème CL	C	1	1	1
Agent de Maîtrise	C	1	1	
Adjoint Technique 2ème CL	C	2	2	1
Secteur Assainissement		10		
Ingénieur en chef classe normale	A	1	1	
Ingénieur Principal	A	1	1	
Attaché Territorial	A	1	1	
Technicien Principal 2ème CL	B	1	1	
Adjoint Administratif Principal 2ème CL	C	1	1	
Adjoint Administratif 1ère CL	C	2	2	
Adjoint Technique Principal 1ère CL	C	2	2	
Adjoint Technique 2ème CL	C	1	1	
Secteur Hygiène et Santé		13		
Ingénieur en chef, CI normale	A	1	1	
Ingénieur	A	1	1	
Attaché Territorial	A	1	1	
Technicien Principal de 1ère CL	B	2	2	
Technicien Principal de 2ème CL	B	2	2	
Rédacteur	B	1	1	
Agent de Maîtrise	C	1	1	
Adjoint Technique 2ème CL	C	2	2	
Adjoint Administratif 2ème CL	C	2	2	
Secteur Urbanisme		1		
Technicien Principal de 1ère CL	B	1	1	
Secteur Pôle Numérique		3		
Ingénieur	A	1	1	
Adjoint Administratif 2ème CL	C	1	1	
Adjoint Technique 2ème CL	C	1	1	
Secteur Tourisme		3		
Adjoint Administratif 2ème CL	C	3	3	
Secteur Pôle Maritime		6		
Ingénieur Principal	A	1	1	
Ingénieur	A	1	1	
Rédacteur	B	2	2	
Adjoint Administratif 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Technique 2ème CL	C	1	1	

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1er JANVIER 2011

C1.1

	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION ou IB	CONTRAT	MOTIF
AGENTS NON TITULAIRES	13				
CONTRAT SPECIFIQUE					
Responsable Tourisme et communication	A	Tourisme	41 136 €	3-4	C.D.D.
Directeur Général des Services Techniques	A	Technique	76 008 €	article 47	C.D.D.
Ingénieur environnementaliste	A	Pôle Maritime	31 165 €	3-4	C.D.D.
Technicien Pôle Maritime	B	Pôle Maritime	29 866 €	3-4	C.D.I.
Technicien SIG	B	Pôle Numérique	23 592 €	3-5	C.D.D.
Chargé d'études	B	Tourisme	31 080 €	3-4	C.D.D.
Matelot	hors catégorie	Dragage	28 114 €	droit maritime	C.D.I.
Matelot	hors catégorie	Dragage	28 114 €	droit maritime	C.D.I.
Matelot	hors catégorie	Dragage	23 845 €	droit maritime	C.D.I.
Matelot	hors catégorie	Dragage	23 845 €	droit maritime	C.D.I.
Matelot	hors catégorie	Dragage	23 845 €	droit maritime	C.D.D.
Mécanicien	hors catégorie	Dragage	24 556 €	droit maritime	C.D.I.
Capitaine de Drague	hors catégorie	Dragage	39 410 €	droit maritime	C.D.I.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
TOTAL GENERAL				

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN :	Financier
TECH :	Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
URB :	Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV :	Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
COM :	Communication
S :	Social (dont aide sociale)
MS :	Médico-social
MT :	Médico-technique
SP :	Sportif
CULT :	Culturel (dont enseignement)
ANIM :	Animation
RS :	Restauration scolaire
ENT :	Entretien
CAB :	Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi*

3-2 : article 3, 2ème alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel*

3-3 : article 3, 4ème alinéa : *emplois permanents à temps non complet(-31H30) dans les communes de -2000 habitants*

38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A	C3.3
LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS		.../.../...	.../.../...		
CE					
Régies personnalisées					
...					

(1) Ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
Lotissement					
Service social et médico-social					
...					

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
...		.../.../...	.../.../...	

REPARTITION DES CHARGES ENTRE LES COMMUNES**EXERCICE 2011**

COMMUNES	POURCENTAGE	MONTANT
COBAS (Communauté d'agglomération)	56,74511	3 685 763
BIGANOS	8,7653	569 332
AUDENGE	4,00729	260 285
LANTON	4,813	312 619
ANDERNOS LES BAINS	10,23228	664 617
ARES	4,75356	308 758
LEGE CAP FERRET	10,68346	693 922
TOTAL	100	6 495 296

IV - ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/(N-1)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/(N-1) (%)
Taxe d'habitation			%	%		
TFPB			%	%		
TFPNB			%	%		
Taxe professionnelle			%	%		
TOTAL						

D2 - ARRETE - SIGNATURES

REÇU LE

16 FEV. 2011

SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON

le Président

Siège
16, allée Corrigan
33311 ARCACHON
CEDEX

Nombre de membres en exercice 34 26

Nombre de membres présents 34 26

Nombre de suffrages exprimés 34 26

VOTES : Pour 34

Contre 0

Abstentions 0

Date de convocation :/..../.....

Présenté par le P.R. (1)

A Arcachon le 14 02 2011

Le Comité (1),

Délibéré par le Comité (2), réuni en session ordinaire

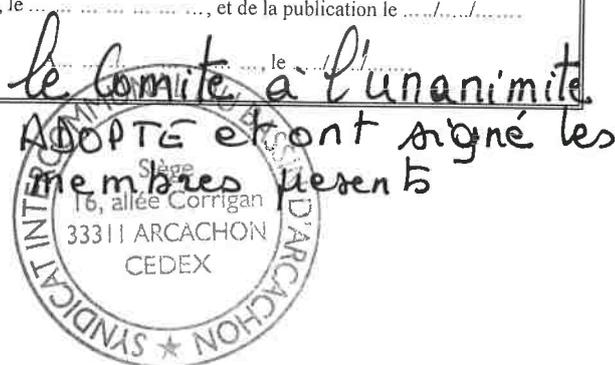
A Arcachon le 14 02 2011

Les membres du Comité (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

le Comité a l'unanimité
ADOPTÉ et ont signé les
membres présents

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DRAGAGE**

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.25	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.25	A4 - Etat des provisions		X
p.25	A5 - Etalement des provisions		X
p.26	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.27	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.28	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonct. (2)		X
p.29	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Invest.(2)		X
p.30	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonct. (3)		X
p.31	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM– Invest. (3)		X
p.32	A8 - Etat des charges transférées		X
p.32	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.33	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
p.33	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.33	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.33	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p.33	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p.34	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
p.35	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.35	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.35	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.36/37	C1 - Etat du personnel		X
p.38	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p.39	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.39	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.39	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.39	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.40	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.40	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement publics ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent la présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Commune _____	BUDGET ...
------------------------------------	----------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe					
4 taxes					

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- **avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;**
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- ~~— sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ; —~~
- ~~— avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ; —~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	A 732 968,63	D 560 000,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	B	E
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	C (si déficit)	F 172 968,63 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		A+B+C 732 968,63	D+E+F 732 968,63

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	G 461 465,61	J 142 000,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	H 87 510,20	K
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	I (si solde négatif)	L 406 975,81 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		G+H+I 548 975,81	J+K+L 548 975,81

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	A+B+C+G+H+I 1 281 944,44	D+E+F+J+K+L 1 281 944,44
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	249 000,00		257 000,00	257 000,00	257 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	345 000,00		347 000,00	347 000,00	347 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	594 000,00		604 000,00	604 000,00	604 000,00
022	Dépenses imprévues	22 088,75		17 968,63	17 968,63	17 968,63
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	616 088,75		621 968,63	621 968,63	621 968,63
023	Virement à la section d'investissement (5)	30 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	77 300,00		76 000,00	76 000,00	76 000,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	107 300,00		111 000,00	111 000,00	111 000,00
	TOTAL	723 388,75		732 968,63	732 968,63	732 968,63

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	---	--

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	732 968,63
---	--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
74	Dotations et participations	550 000,00		560 000,00	560 000,00	560 000,00
	Total des recettes de gestion courante	550 000,00		560 000,00	560 000,00	560 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	550 000,00		560 000,00	560 000,00	560 000,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	550 000,00		560 000,00	560 000,00	560 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	172 968,63
---	---	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	732 968,63
---	--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	111 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-------------------	---

(1) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	403 000,00	87 510,20	437 000,00	437 000,00	524 510,20
	Total des dépenses d'équipement	403 000,00	87 510,20	437 000,00	437 000,00	524 510,20
020	Dépenses imprévues	26 896,12		24 465,61	24 465,61	24 465,61
	Total des dépenses financières	26 896,12		24 465,61	24 465,61	24 465,61
	Total des dépenses réelles d'investissement	429 896,12	87 510,20	461 465,61	461 465,61	548 975,81

	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
--	--	--	--	--	--	--

	TOTAL	429 896,12	87 510,20	461 465,61	461 465,61	548 975,81
--	--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
---	--	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	548 975,81
---	---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	10 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	20 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus					
	Total des recettes financières	30 000,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	30 000,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00

021	<i>Virement de la section de fonctionnement (5)</i>	30 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	77 300,00		76 000,00	76 000,00	76 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	107 300,00		111 000,00	111 000,00	111 000,00

	TOTAL	137 300,00		142 000,00	142 000,00	142 000,00
--	--------------	-------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	406 975,81
---	--	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	548 975,81
---	---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement II sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	111 000,00
--	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	257 000,00		257 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	347 000,00		347 000,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		76 000,00	76 000,00
022	Dépenses imprévues	17 968,63		17 968,63
023	Virement à la section d'investissement		35 000,00	35 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	621 968,63	111 000,00	732 968,63

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	732 968,63
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Total des opérations d'équipement	524 510,20		524 510,20
020	Dépenses imprévues	24 465,61		24 465,61
	Dépenses d'investissement – Total	548 975,81		548 975,81

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	548 975,81
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
74	Dotations et participations	560 000,00		560 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		560 000,00		560 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	172 968,63
---	---	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	732 968,63
---	--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000,00		1 000,00
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		76 000,00	76 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		35 000,00	35 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 000,00	111 000,00	112 000,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	406 975,81
---	--	-------------------

+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	30 000,00
---	-----------------------------------	------------------

=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	548 975,81
---	--	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)	249 000,00	257 000,00	257 000,00
60612	Energie - Electricité	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	50 000,00	50 000,00	50 000,00
60628	Autres Fourn. non stockées	50 000,00	50 000,00	50 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6132	Locations immobilières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61551	Matériel roulant	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	50 000,00	40 000,00	40 000,00
616	Primes d'assurances	15 000,00	25 000,00	25 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6184	Vers. à des Org. de formation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports de biens	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres serv.extérieurs	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	345 000,00	347 000,00	347 000,00
6218	Autre personnel extérieur	345 000,00	347 000,00	347 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		594 000,00	604 000,00	604 000,00
(a) = (011+012+014+65+656)				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 62: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice =..... Montant de l'exercice N-1 =.....			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	22 088,75	17 968,63	17 968,63
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		616 088,75	621 968,63	621 968,63

023	Virement à la section d'investissement	30 000,00	35 000,00	35 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	77 300,00	76 000,00	76 000,00
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	77 300,00	76 000,00	76 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		107 300,00	111 000,00	111 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		107 300,00	111 000,00	111 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	723 388,75	732 968,63	732 968,63
---	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	732 968,63

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;
(8) Pour les comptes 67...: aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Pour le compte 6815 :si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	550 000,00	560 000,00	560 000,00
74758	Autres Groupements	550 000,00	560 000,00	560 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		550 000,00	560 000,00	560 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		550 000,00	560 000,00	560 000,00

042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	550 000,00	560 000,00	560 000,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	172 968,63
	=
	732 968,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Pour les comptes 7815 : Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (5)	403 000,00	437 000,00	437 000,00
0010	DRAGUE	403 000,00	437 000,00	437 000,00
Total des dépenses d'équipement		403 000,00	437 000,00	437 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
10222	F.C.T.V.A.			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison (affectation à budgets annexes...)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	26 896,12	24 465,61	24 465,61
Total des dépenses financières		26 896,12	24 465,61	24 465,61
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES		429 896,12	461 465,61	461 465,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 23 : Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	31 000,00	31 000,00
10222	F.C.T.V.A.	10 000,00	1 000,00	1 000,00
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	20 000,00	30 000,00	30 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison: affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		30 000,00	31 000,00	31 000,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		30 000,00	31 000,00	31 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Pour les opérations pour compte de tiers n°... : Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	429 896,12	461 465,61	461 465,61
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	87 510,20
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	548 975,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(6) Pour les comptes 15..., 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	30 000,00	35 000,00	35 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	77 300,00	76 000,00	76 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	3 000,00	2 300,00	2 300,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	300,00	300,00	300,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	71 000,00	70 500,00	70 500,00
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	3 000,00	2 900,00	2 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		107 300,00	111 000,00	111 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		107 300,00	111 000,00	111 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		137 300,00	142 000,00	142 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				406 975,81
				=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				548 975,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(7) Pour les comptes 15...2, 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0010

LIBELLE : DRAGUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		134 265,44	87 510,20	437 000,00	437 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	15 266,76	84 520,20	103 000,00	103 000,00	
2031	Frais d'études	15 021,76	84 520,20	100 000,00	100 000,00	
2033	Frais d'insertion	245,00		3 000,00	3 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	107 924,62	2 990,00	234 000,00	234 000,00	
2182	Matériel de transport	96 783,20	2 990,00	50 000,00	50 000,00	
2184	Mobilier			30 000,00	30 000,00	
2188	Autres immo corporelles	11 141,42		154 000,00	154 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	11 074,06		100 000,00	100 000,00	
2313	Constructions	11 074,06		100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	524 510,20
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN												A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--	--	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		128 968,63									604 000,00		732 968,63
	Dépenses de l'exercice	128 968,63									604 000,00		732 968,63
011	Charges à caractère général										257 000,00		257 000,00
012	Charges de personnel et frais ass										347 000,00		347 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert	76 000,00											76 000,00
022	Dépenses imprévues	17 968,63											17 968,63
023	Virement à la section d'investisse	35 000,00											35 000,00
Restes à réaliser-reports													
RECETTES (3)		172 968,63									560 000,00		732 968,63
Recettes de l'exercice		172 968,63									560 000,00		732 968,63
002	Solde d'exé reporté	172 968,63											172 968,63
74	Dotations et participations										560 000,00		560 000,00
Restes à réaliser-reports													
SOLDE		44 000,00									-44 000,00		

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--	--	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		24 465,61									524 510,20		548 975,81
	Dépenses de l'exercice	24 465,61									437 000,00		461 465,61
20	Immobilisations incorporelles										103 000,00		103 000,00
21	Immobilisations corporelles										234 000,00		234 000,00
23	Immobilisations en cours										100 000,00		100 000,00
020	Dépenses imprévues	24 465,61											24 465,61
Restes à réaliser-reports											87 510,20		87 510,20
RECETTES (3)		548 975,81											548 975,81
Recettes de l'exercice		548 975,81											548 975,81

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
001	Solde d'exé reporté	406 975,81											406 975,81
10	Dotations, fonds divers et réserve	31 000,00											31 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert	76 000,00											76 000,00
021	Virement de la section de fonctio	35 000,00											35 000,00
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE	524 510,20									-524 510,20		0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION OPERATIONS NON VENTILEES	A 01

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		128 968,63
Dépenses de l'exercice		128 968,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	76 000,00
022	Dépenses imprévues	17 968,63
023	Virement à la section d'investissement	35 000,00
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		172 968,63
Recettes de l'exercice		172 968,63
002	Solde d'exé reporté	172 968,63
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		44 000,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		24 465,61
Dépenses de l'exercice		24 465,61
020	Dépenses imprévues	24 465,61
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		548 975,81
Recettes de l'exercice		548 975,81
001	Solde d'exé reporté	406 975,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	76 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	35 000,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		524 510,20

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	81 Services urbains						82 Aménagement urbain			
		810	811	812	813	814	815	816	820	821	822
		Services communs	Eaux et assainissement	Collecte et traitement des ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers	Services communs	Equipements annexe de voirie	Voirie communale et routes
DEPENSES											
Dépenses de l'exercice											
011 012	Charges à caractère général Charges de personnel et frais assimilés										
Restes à réaliser-reports											
RECETTES											
Recettes de l'exercice											
74	Dotations et participations										
Restes à réaliser-reports											
SOLDE											
INVESTISSEMENT											
(1)	Libellé	81 Services urbains						82 Aménagement urbain			
		810	811	812	813	814	815	816	820	821	822
		Services communs	Eaux et assainissement	Collecte et traitement des ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers	Services communs	Equipements annexe de voirie	Voirie communale et routes
DEPENSES											
Dépenses de l'exercice											
20 21 23	Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations en cours										
Restes à réaliser-reports											
RECETTES											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE											

IV - ANNEXES	IV
SECTION D' INVESTISSEMENT	A 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

82 Aménagement urbain		83 Environnement				TOTAL FONCTION
823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
			604 000,00			604 000,00
			604 000,00			604 000,00
			257 000,00 347 000,00			257 000,00 347 000,00
			560 000,00			560 000,00
			560 000,00			560 000,00
			560 000,00			560 000,00
			-44 000,00			-44 000,00
INVESTISSEMENT						
82 Aménagement urbain		83 Environnement				TOTAL FONCTION
823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
			524 510,20			524 510,20
			437 000,00			437 000,00
			103 000,00 234 000,00 100 000,00			103 000,00 234 000,00 100 000,00
			87 510,20			87 510,20
			-524 510,20			-524 510,20

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS	A2.1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.1 – DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de	Annuité à payer au cours de	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u> Caisses de crédit agricole Caisse des Dépôts et Consignations Caisses d'Épargne/Crédit Foncier Dexia Crédit Local Société Générale BNP NATEXIS – Banques Populaires Crédit mutuel – CIC Organismes d'assurance ... (3)					
<u>Auprès des organismes de droit public</u> ... (3)					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u> ... (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A2.2 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
...					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

A2.3 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location – ventes			
Dettes pour location – acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
...			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	A2.4
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	

A2.4 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
...							
...							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
...							
...							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
...							
...							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
...							
...							
...							
...							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles ;

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.5

A2.5 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							taux...(3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux...(3)	Index (4)	Niveau de taux		en intérêts (7)	en capital	
TOTAL GENERAL																		
163 Emprunts obligataires (Total)																		
...																		
...																		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																		
1641 Emprunts en euros (8)																		
...																		
...																		
1643 Emprunts en devises (hors zone €) (8)																		
...																		
...																		
16441 Opérations afférentes à l'emprunt						(9)												
...																		
...																		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																		
...																		
...																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																		
...																		
...																		
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																		
1681 Autres emprunts																		
...																		
1682 Bons à moyen terme négociables																		
...																		
1687 Autres dettes																		
...																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							taux...(4)	Index (5)	Taux (6) actuariel	Taux... (4)	Index (5)	Niveau de taux		en (8) intérêts	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																		
Totales des dépenses au c/ 166																		
Refinancement de dette																		
...																		
...																		
...																		
Totales des recettes au c/ 166																		
Refinancement de dette																		
...																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(5) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(6) Taux annuel, tous frais compris ;

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A2.7
CREDITS DE TRESORERIE	A2.8

A2.7 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668 ;

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A2.8 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989 ;

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs ;

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire Budget... ..	Restes à réaliser (3)	
	DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D	26 896,12		I 24 465,61
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C	26 896,12		II 24 465,61
	16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)			
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	26 896,12		24 465,61
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	26 896,12		24 465,61
	<i>Transferts entre sections = C+D</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (5)</i>			
	<i>Charges transférées (D) = E+F+G</i>			
	<i>Travaux en régie (E)</i>			
	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</i>			
	<i>Stocks et en-cours (G)</i>			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	24 465,61		24 465,61
	I	D001	IV

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;
- (3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;
- (4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;
- (5) Pour les comptes 15... et ...9 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		117 300,00		III 112 000,00
Ressources propres externes (a)		10 000,00		1 000,00
10222	F.C.T.V.A.	10 000,00		1 000,00
Autres recettes financières (b)				
Transferts entre sections (c) (5)		77 300,00		76 000,00
28031	Frais d'études	3 000,00		2 300,00
28033	Frais d'insertion	300,00		300,00
28182	Matériel de transport	71 000,00		70 500,00
28188	Autres immo corporelles	3 000,00		2 900,00
021	Virement de la section de fonct. (d)	30 000,00		35 000,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL (V)
Recettes	112 000,00	406 975,81	R1068	548 975,81
	III	R001	30 000,00	V

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III - I(6)
Solde des op. financières		87 534,39	87 534,39

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	24 465,61
Recettes financières (V)	V	548 975,81
Solde (recettes – dépenses) (6)	VI = V – IV	524 510,20
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI + c/2763 + D (6)	524 510,20

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;
- (3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre ;
- (4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;
- (5) Pour les comptes 15 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Indiquer le signe algébrique ;
- (7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A7.1.1
SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuations de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
022	Dépenses imprévues		013	Atténuations de charges	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		Total des recettes d'ordre		
Total des dépenses d'ordre			Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement		13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subv. d'équipements versées (hors opé)		204	Subventions d'équipements versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		23	Immobilisations en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)					
45...1.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		Recettes issues de la TEOM		
			7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
			Dotations et participations reçues		
012	Charges de personnel et frais assimilés		Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
			70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions (3)		78	Reprises sur provisions (3)	
014	Atténuations de charges		013	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues (3)				
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
45...1.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
P	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux ... (3)	Index (4)	Tx actuariel (5)	Taux... (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
Année	Profil																	
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
...																		
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
...																		
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat																		
...																		
Totaux pour les autres emprunts																		
...																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle ;

(3) Indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O) ;

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668 .

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III);

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

LIBELLE :

Date de la délibération :..././...

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45.1				RECETTES 45.2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES 45.2	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N
				Financement par le mandant et par d'autres tiers			
				Financement par le mandataire			
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération;

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser);

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.2 B1.3 B1.4 B1.5

B1.2 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.3 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts Invest (1)	Somme nette des parts Invest (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif)

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement

B1.4 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités.....						
...							
8018	Autres engagements donnés.....						
	Au profit d'organismes publics.....						
...							
	Au profit d'organismes privés.....						
...							
	TOTAL.....						

B1.5 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL.....						
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus.....						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.6

**B1.6 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Chapitres	Articles	Libellé de l'article	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation	... (1)	Total des recettes grevées d'une affectation
		Restes à employer au 01/01/N				
		Recettes				
		Dépenses				
		Restes à employer au 31/12/N				

(1) Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général. Adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE ①				
TECHNIQUE ②				
SOCIALE ③				
MEDICO-SOCIALE ④				
MEDICO-TECHNIQUE ⑤				
SPORTIVE ⑥				
CULTURELLE ⑦				
ANIMATION ⑧				
POLICE MUNICIPALE ⑨				
EMPLOIS NON CITES ⑩				
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
TOTAL GENERAL				

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN :	Financier
TECH :	Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
URB :	Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV :	Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
COM :	Communication
S :	Social (dont aide sociale)
MS :	Médico-social
MT :	Médico-technique
SP :	Sportif
CULT :	Culturel (dont enseignement)
ANIM :	Animation
RS :	Restauration scolaire
ENT :	Entretien
CAB :	Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi*

3-2 : article 3, 2ème alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel*

3-3 : article 3, 4ème alinéa : *emplois permanents à temps non complet(-31H30) dans les communes de -2000 habitants*

38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A	C3.3
LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS		.../.../...	.../.../...		
CE					
Régies personnalisées					
...					

(1) Ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
Lotissement					
Service social et médico-social					
...					

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
...		.../.../...	.../.../...	

IV - ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/(N-1)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/(N-1) (%)
Taxe d'habitation			%	%		
TFPB			%	%		
TFPNB			%	%		
Taxe professionnelle			%	%		
TOTAL						

D2 - ARRETE - SIGNATURES

REÇU LE
16 FEV. 2011
SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON



Nombre de membres en exercice **34**
 Nombre de membres présents **26**
 Nombre de suffrages exprimés **34**
 VOTES : Pour **34**
 Contre
 Abstentions

Date de convocation :/...../.....

Présente par le **P. J.** (1),
 A **Arcachon** le **14.02.2011**
 Le (1),
 Délibéré par **le Comité** (2), réuni en session **ordinaire**
 A **Arcachon** le **14.02.2011**

Les membres du **Comité** (2)

[Area containing numerous handwritten signatures in blue ink.]

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le/...../.....

le Comité à l'unanimité
[Signature]

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.2	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.8/9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
p.10/11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
p.12/13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.14/15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.17	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.18	A1.3 - Autres dettes		X
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.21	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
p.22	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.23	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.24	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
p.27	A6 - Etat des charges transférées		X
p.27	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.28	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
p.28	B1.2 - Subventions versées dans le cadre vote du budget		X
p.29	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.29	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.29	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.29	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.30	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.30	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.31	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N		X
p.31	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		X
p.31	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.32	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
p.32	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
p.33	D1 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et des groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- **avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;**

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense «opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – **cumulé** – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- ~~- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- **avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.**

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Rayer la mention inutile

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 286 978,43	10 353 000,00
	+	+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	933 978,43 (si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	11 286 978,43	11 286 978,43

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	16 248 957,83	16 518 000,00
	+	+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 155 854,39	5 760,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	4 881 052,22 (si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	21 404 812,22	21 404 812,22

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	32 691 790,65	32 691 790,65
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	901 000,00		1 124 000,00	1 124 000,00	1 124 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	325 000,00		577 000,00	577 000,00	577 000,00
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 286 000,00		1 761 000,00	1 761 000,00	1 761 000,00
66	Charges financières	1 041 293,43		895 962,04	895 962,04	895 962,04
67	Charges exceptionnelles	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	103 547,52		101 016,39	101 016,39	101 016,39
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 450 840,95		2 777 978,43	2 777 978,43	2 777 978,43

023	Virement à la section d'investissement (6)	5 710 000,00		4 840 000,00	4 840 000,00	4 840 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	3 700 000,00		3 669 000,00	3 669 000,00	3 669 000,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 410 000,00		8 509 000,00	8 509 000,00	8 509 000,00

TOTAL		11 860 840,95		11 286 978,43	11 286 978,43	11 286 978,43
--------------	--	----------------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	+
---	---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	11 286 978,43
---	---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	9 175 000,00		9 340 000,00	9 340 000,00	9 340 000,00
Total des recettes de gestion des services		9 175 000,00		9 340 000,00	9 340 000,00	9 340 000,00
76	Produits financiers	20 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 195 000,00		9 355 000,00	9 355 000,00	9 355 000,00

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	898 000,00		998 000,00	998 000,00	998 000,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		898 000,00		998 000,00	998 000,00	998 000,00

TOTAL		10 093 000,00		10 353 000,00	10 353 000,00	10 353 000,00
--------------	--	----------------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	+
---	---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	933 978,43
---	---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	7 511 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	---------------------	--

(1) cf. I – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	13 030 000,00	5 155 854,39	10 740 000,00	10 740 000,00	15 895 854,39
	Total des dépenses d'équipement	13 030 000,00	5 155 854,39	10 740 000,00	10 740 000,00	15 895 854,39
16	Emprunts et dettes assimilées	4 610 000,00		3 450 000,00	3 450 000,00	3 450 000,00
020	Dépenses imprévues	70 854,33		60 957,83	60 957,83	60 957,83
	Total des dépenses financières	4 680 854,33		3 510 957,83	3 510 957,83	3 510 957,83
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 710 854,33	5 155 854,39	14 250 957,83	14 250 957,83	19 406 812,22

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	898 000,00		998 000,00	998 000,00	998 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	900 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 798 000,00		1 998 000,00	1 998 000,00	1 998 000,00

TOTAL	19 508 854,33	5 155 854,39	16 248 957,83	16 248 957,83	21 404 812,22
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	21 404 812,22
---	---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	100 000,00	5 760,00	239 000,00	239 000,00	244 760,00
	Total des recettes d'équipement	100 000,00	5 760,00	239 000,00	239 000,00	244 760,00
106	Réserves (10)	6 030 000,00		5 710 000,00	5 710 000,00	5 710 000,00
27	Autres immobilisations financières	970 000,00		1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
	Total des recettes financières	7 000 000,00		6 770 000,00	6 770 000,00	6 770 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 100 000,00	5 760,00	7 009 000,00	7 009 000,00	7 014 760,00

021	Virement de la section d'exploitation (6)	5 710 000,00		4 840 000,00	4 840 000,00	4 840 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	3 700 000,00		3 669 000,00	3 669 000,00	3 669 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	900 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 310 000,00		9 509 000,00	9 509 000,00	9 509 000,00

TOTAL	17 410 000,00	5 760,00	16 518 000,00	16 518 000,00	16 523 760,00
--------------	----------------------	-----------------	----------------------	----------------------	----------------------

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	4 881 052,22
---	---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	21 404 812,22
---	---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	7 511 000,00
--	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 124 000,00		1 124 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	577 000,00		577 000,00
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00		60 000,00
66	Charges financières	895 962,04		895 962,04
67	Charges exceptionnelles	20 000,00		20 000,00
68	Dotations aux amort. aux dépréciations et aux prov.		3 669 000,00	3 669 000,00
022	Dépenses imprévues	101 016,39		101 016,39
023	Virement à la section d'investissement		4 840 000,00	4 840 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 777 978,43	8 509 000,00	11 286 978,43

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 286 978,43
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement		998 000,00	998 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	3 450 000,00		3 450 000,00
	Total des opérations d'équipement	15 895 854,39		15 895 854,39
27	Autres immobilisations financières		1 000 000,00	1 000 000,00
020	Dépenses imprévues	60 957,83		60 957,83
	Dépenses d'investissement – Total	19 406 812,22	1 998 000,00	21 404 812,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 404 812,22
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués...	9 340 000,00		9 340 000,00
76	Produits financiers	15 000,00		15 000,00
77	Produits exceptionnels		998 000,00	998 000,00
	Recettes d'exploitation – Total	9 355 000,00	998 000,00	10 353 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	933 978,43
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 286 978,43
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	244 760,00		244 760,00
21	Immobilisations corporelles		1 000 000,00	1 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 060 000,00		1 060 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		3 669 000,00	3 669 000,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		4 840 000,00	4 840 000,00
	Recettes d'investissement – Total	1 304 760,00	9 509 000,00	10 813 760,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 881 052,22
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	5 710 000,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	21 404 812,22
--	----------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/arter (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	901 000,00	1 124 000,00	1 124 000,00
6061	Fournitures non stockables	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6062	Prod. de traitement	300 000,00	300 000,00	300 000,00
6063	Fournitures d'entretien	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6066	Carburants	6 000,00	8 000,00	8 000,00
6137	Redevances	400 000,00	400 000,00	400 000,00
61551	Mat. roulant	5 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	5 000,00	6 000,00	6 000,00
617	Etudes & recherches		35 000,00	35 000,00
618	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	85 000,00	85 000,00
6227	Frais d'actes & de contentieux	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces & insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	120 000,00	120 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	325 000,00	577 000,00	577 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	325 000,00	577 000,00	577 000,00
014	Atténuations de produits (7)			
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00	60 000,00	60 000,00
654	Pertes créances irrécouvrables	60 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 286 000,00	1 761 000,00	1 761 000,00

66	Charges financières (b) (8)	1 041 293,43	895 962,04	895 962,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 070 000,00	925 000,00	925 000,00
66112	Intérêts - ICNE	-70 706,57	-54 037,96	-54 037,96
6618	Intérêts des autres dettes	42 000,00	25 000,00	25 000,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = 195 185,12 € Montant de l'exercice N-1 = 249 223,08 €			
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)	103 547,52	101 016,39	101 016,39
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 450 840,95	2 777 978,43	2 777 978,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf.1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M 41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	5 710 000,00	4 840 000,00	4 840 000,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>	3 700 000,00	3 669 000,00	3 669 000,00
6811	<i>Dota.Amortis.sur immos.</i>	3 700 000,00	3 669 000,00	3 669 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 410 000,00	8 509 000,00	8 509 000,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur section d'exploitation</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 410 000,00	8 509 000,00	8 509 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 860 840,95	11 286 978,43	11 286 978,43
				+
RESTES A REALISER N-1 (7)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				11 286 978,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1– Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	9 175 000,00	9 340 000,00	9 340 000,00
704	Travaux	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
70611	Redevance d'Assain. Collectif	7 860 000,00	8 020 000,00	8 020 000,00
7088	Autres Prod. d'activ. annexes	15 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		9 175 000,00	9 340 000,00	9 340 000,00

76	Produits financiers (b)	20 000,00	15 000,00	15 000,00
761	Prod. de participations	20 000,00	15 000,00	15 000,00
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice =			
	Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 195 000,00	9 355 000,00	9 355 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	898 000,00	998 000,00	998 000,00
777	<i>Quote part subvent^o d'investi</i>	898 000,00	998 000,00	998 000,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		898 000,00	998 000,00	998 000,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	10 093 000,00	10 353 000,00	10 353 000,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (7)	
----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	933 978,43
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 286 978,43
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1– Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(6) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	13 030 000,00	10 740 000,00	10 740 000,00
1001	COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux programmés	3 300 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
1003	COLLECTEUR PRINCIPAL - Reparation Fuites	100 000,00	200 000,00	200 000,00
1004	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux programmés	3 200 000,00	800 000,00	800 000,00
1005	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux occa + AOV	1 000 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
1007	RESEAUX DE COLLECTE - RENOVATION	250 000,00	850 000,00	850 000,00
1008	RESEAUX DE COLLECTE - REHABILITATION	230 000,00	250 000,00	250 000,00
1009	STATION D'EPURATION - Travaux programmés	1 700 000,00	1 470 000,00	1 470 000,00
1011	STATION DE POMPAGE - Travaux programmés	1 100 000,00	1 260 000,00	1 260 000,00
1013	TELEGESTION	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1014	MURETS TECHNIQUES	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1015	WHARF DE LA SALIE	1 700 000,00	750 000,00	750 000,00
1016	TRAITEMENT ANTI H2S	100 000,00	200 000,00	200 000,00
1017	BASSIN DE RETENTION - Travaux programmés	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1020	TRAITEMENT DES EAUX NOIRES	50 000,00	10 000,00	10 000,00
1021	RACCORDEMENT DES OUVRAGES PUBLICS	100 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		13 030 000,00	10 740 000,00	10 740 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	4 610 000,00	3 450 000,00	3 450 000,00
16411	Emprunts Caisse des Dépôts	793 000,00	316 200,00	316 200,00
16413	Emprunts Crédit Local de franc	1 234 000,00	1 213 800,00	1 213 800,00
16415	Emprunts Crédit Agricole	164 000,00	167 300,00	167 300,00
16441	Opér afférentes à l'emprunt	779 000,00	811 100,00	811 100,00
1687	Autres dettes	1 640 000,00	941 600,00	941 600,00
18	Comptes de liaison : affectation à...			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	70 854,33	60 957,83	60 957,83
Total des dépenses financières		4 680 854,33	3 510 957,83	3 510 957,83
45...1	Op. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES		17 710 854,33	14 250 957,83	14 250 957,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>	898 000,00	998 000,00	998 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	898 000,00	998 000,00	998 000,00
139111	<i>Agence de l'eau</i>	347 000,00	439 100,00	439 100,00
139118	<i>Autres</i>	40 000,00	40 000,00	40 000,00
13912	<i>Régions</i>	395 000,00	394 100,00	394 100,00
13913	<i>Départements</i>	64 000,00	63 200,00	63 200,00
13914	<i>Communes</i>	11 000,00	10 900,00	10 900,00
13918	<i>Autres</i>	41 000,00	50 700,00	50 700,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	900 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2762	<i>Créance Trans.droits dédu.T.V.A.</i>	900 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 798 000,00	1 998 000,00	1 998 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	19 508 854,33	16 248 957,83	16 248 957,83
--	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	5 155 854,39
---	----------------------------------	---------------------

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
---	--	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 404 812,22
---	---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	100 000,00	239 000,00	239 000,00
13111	Agence de l'eau		14 000,00	14 000,00
1312	Régions		25 000,00	25 000,00
1318	Autres	100 000,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		100 000,00	239 000,00	239 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 030 000,00	5 710 000,00	5 710 000,00
106	Réserves	6 030 000,00	5 710 000,00	5 710 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Comptes de liaison : affectations à			
26	Participations et créances rattachées à des part.			
27	Autres immobilisations financières	970 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
2762	Créance Trans.droits dédu.T.V.A.	900 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2763	Créances sur des collectivités	70 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes financières		7 000 000,00	6 770 000,00	6 770 000,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES		7 100 000,00	7 009 000,00	7 009 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	5 710 000,00	4 840 000,00	4 840 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transf. entre sections (5) (6)</i>	3 700 000,00	3 669 000,00	3 669 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	17 000,00	14 500,00	14 500,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	6 000,00	5 800,00	5 800,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	3 668 300,00	3 640 000,00	3 640 000,00
28154	<i>Mat. industriel</i>	8 700,00	8 700,00	8 700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 410 000,00	8 509 000,00	8 509 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	900 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
21532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	900 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 310 000,00	9 509 000,00	9 509 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		17 410 000,00	16 518 000,00	16 518 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (8)				5 760,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				4 881 052,22
				=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				21 404 812,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser .

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 04.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1001
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		17 201 373,70	31 128,24	3 500 000,00	3 500 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	61 806,39				
2031	Frais d'études	52 229,93				
2033	Frais d'insertion	9 576,46				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	17 139 567,31	31 128,24	3 500 000,00	3 500 000,00	
2313	Construct°	8 620 676,74				
2315	Installat°	8 158 610,61	31 128,24	3 500 000,00	3 500 000,00	
2317	Immo.reçues d'une mise à dispo	43 360,98				
238	Avances & acomptes sur command	316 918,98				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	3 531 128,24
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1002
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		28 718,64	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	28 718,64				
2313	Construct°	28 718,64				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1003
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Reparation fuites

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 060 706,82	a	200 000,00	200 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 060 706,82		200 000,00	200 000,00	
2313	Construct°	1 037 896,58				
2315	Installat°	22 810,24		200 000,00	200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	200 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1004
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		2 309 080,41	2 593 287,09	800 000,00	800 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	7 247,37				
2033	Frais d'insertion	7 247,37				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 301 833,04	2 593 287,09	800 000,00	800 000,00	
2312	Terrains	12 025,18				
2313	Construct°	496 753,01				
2315	Installat°	1 793 054,85	2 593 287,09	800 000,00	800 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	3 393 287,09
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1005
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Travaux occasionnels + AOV

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		3 688 833,56	503 102,21	1 200 000,00	1 200 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	4 550,25				
2033	Frais d'insertion	4 550,25				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	3 684 283,31	503 102,21	1 200 000,00	1 200 000,00	
2313	Construct°	1 640 862,28				
2315	Installat°	2 043 421,03	503 102,21	1 200 000,00	1 200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	200 000,00
13	Subventions d'investissement		200 000,00
1318	Autres		200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	1 503 102,21
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1006
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - AOV

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		735 737,34	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	735 737,34				
2313	Construct°	735 737,34				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1007
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - RENOVATION

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 448 866,34	23 217,75	850 000,00	850 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	2 540,03				
2033	Frais d'insertion	2 540,03				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 446 326,31	23 217,75	850 000,00	850 000,00	
2313	Construct°	834 051,83				
2315	Installat°	612 274,48	23 217,75	850 000,00	850 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	873 217,75
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1008
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - REHABILITATION

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		535 376,38	a	250 000,00	250 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	532,48				
2033	Frais d'insertion	532,48				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	534 843,90		250 000,00	250 000,00	
2313	Construct°	534 460,93				
2315	Installat°	382,97		250 000,00	250 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	250 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1009
LIBELLE : STATION D'EPURATION - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		44 163 351,20	958 655,93	1 470 000,00	1 470 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	73 008,37				
2031	Frais d'études	56 588,87				
2033	Frais d'insertion	16 419,50				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	44 090 342,83	958 655,93	1 470 000,00	1 470 000,00	
2313	Construct°	42 910 639,30				
2315	Installat°	1 179 703,53	958 655,93	1 470 000,00	1 470 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 25 000,00
13	Subventions d'investissement		25 000,00
1312	Régions		25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	2 403 655,93
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1010
LIBELLE : STATION D'EPURATION - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 265,37	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 265,37				
2313	Construct°	1 265,37				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1011
LIBELLE : STATION DE POMPAGE - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		3 475 765,47	941 579,91	1 260 000,00	1 260 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	17 933,76				
2031	Frais d'études	4 903,60				
2033	Frais d'insertion	13 030,16				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	3 457 831,71	941 579,91	1 260 000,00	1 260 000,00	
2313	Construct°	2 663 634,80				
2315	Installat°	794 196,91	941 579,91	1 260 000,00	1 260 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	2 201 579,91
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1012
LIBELLE : STATION DE POMPAGE - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		749,43	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	749,43				
2313	Construct°	749,43				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1013
LIBELLE : TELEGESTION**

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		135 352,80	a	50 000,00	50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	135 352,80		50 000,00	50 000,00	
2313 2315	Construct° Installat°	135 352,80		50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	50 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1014
LIBELLE : MURETS TECHNIQUES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		330 699,71	908,09	50 000,00	50 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	506,88				
2033	Frais d'insertion	506,88				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	330 192,83	908,09	50 000,00	50 000,00	
2313	Construct°	282 536,32				
2315	Installat°	47 656,51	908,09	50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	50 908,09
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1015
LIBELLE : WHARF DE LA SALIE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 695 417,07	103 975,17	750 000,00	750 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	123 795,88	78 403,78			
2031	Frais d'études	121 034,98	78 403,78			
2033	Frais d'insertion	2 760,90				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 571 621,19	25 571,39	750 000,00	750 000,00	
2313	Construct°	108 884,41				
2315	Installat°	1 418 767,04	25 571,39	750 000,00	750 000,00	
238	Avances & acomptes sur command	43 969,74				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		5 760,00	14 000,00
13	Subventions d'investissement	5 760,00	14 000,00
13111	Agence de l'eau		14 000,00
1312	Régions	5 760,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	834 215,17
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1016
LIBELLE : TRAITEMENT ANTI H2S

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		83 821,43	a	200 000,00	200 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	83 821,43		200 000,00	200 000,00	
2313	Construct°	59 901,43				
2315	Installat°	23 920,00		200 000,00	200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	200 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1017
LIBELLE : BASSIN DE RETENTION - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		436 952,25	a	100 000,00	100 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 889,80				
2033	Frais d'insertion	1 889,80				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	435 062,45		100 000,00	100 000,00	
2313	Construct°	55 381,03				
2315	Installat°	379 681,42		100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	100 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1018
LIBELLE : BASSIN DE RETENTION - TRAVAUX

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		3 887,00	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	3 887,00				
2313	Construct°	3 887,00				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1019
LIBELLE : OUVRAGES DIVERS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1020
LIBELLE : TRAITEMENT DES EAUX NOIRES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		37 522,74	a	10 000,00	10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	37 522,74		10 000,00	10 000,00	
2315	Installat°	37 522,74		10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	10 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1021
LIBELLE : RACCORDEMENT DES OUVRAGES PUBLICS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		34 012,84	a	50 000,00	50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	34 012,84		50 000,00	50 000,00	
2315	Installat°	34 012,84		50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	50 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITIONS PAR PRETEURS DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME AUTRES DETTES	A2.1 A2.2 A2.3

A2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITIONS PAR PRETEURS(1)

REPARTITION PAR PRÊTEURS	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	39 904 648,06	20 807 638,14	4 167 398,50	694 790,80	3 449 637,30
CREDIT LOCAL DE FRANCE	18 591 633,29	13 662 733,99	1 675 585,29	461 894,67	1 213 690,62
CREDIT AGRICOLE	2 872 041,16	1 662 405,05	250 858,22	83 566,43	167 291,79
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 523 239,15	794 030,92	359 450,13	43 317,23	316 132,90
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	10 717 734,46	2 152 284,72	964 470,94	0,00	941 500,54
CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	4 200 000,00	2 536 183,46	917 033,92	106 012,47	811 021,45
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
<u>Dettes Provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;

(3) A détailler en tant que besoin selon la nature du prêteur.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A2.4

A2.4 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
A1996123 - PORTS ANDERNOS ARES 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 050,88	2 465,47	0,00	0,000000	0,00	0,011849
A1996124 - ARCACHON 94 COMPL ET ANTICIPATION 95 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 867,96	2 682,17	0,00	0,000000	0,00	0,012890
A1996125 - COLLECTEUR SUD 2EME PARTIE (TR CONDIT) SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	78 846,63	6 065,18	0,00	0,000000	0,00	0,029149
A1996126 - LEGE 1994 COMPL SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 635,50	1 587,40	0,00	0,000000	0,00	0,007629
A1996127 - LA TESTE 1994 COMPL SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 847,26	1 680,64	0,00	0,000000	0,00	0,008077
A1996128 - COLLECTEUR SUD 1ERE PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	40 246,54	3 095,96	0,00	0,000000	0,00	0,014879
A1996129 - PORTS ANDERNOS ARES 3EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 050,88	2 465,47	0,00	0,000000	0,00	0,011849
A1996130 - COLLECTEUR SUD 2EME PARTIE TR FERME SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 173,88	2 167,24	0,00	0,000000	0,00	0,010416
A1996131 - GUJAN-MESTRAS 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	40 377,57	3 106,03	0,00	0,000000	0,00	0,014927
A1996132 - ARCACHON LA TESTE 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	154 125,96	11 855,87	0,00	0,000000	0,00	0,056978
A1996133 - ARCACHON LA TESTE 1996 ET ANTICIPATION 97 1ERE PART	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1 047 849,17	80 603,81	0,00	0,000000	0,00	0,387376
A1996134 - GUJAN-MESTRAS 1996 ET ANTICIPATION 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	391 854,95	30 142,77	0,00	0,000000	0,00	0,144864
A1996135 - BIGANOS AUDENGE 1995-1996 1EE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	149 400,04	11 492,32	0,00	0,000000	0,00	0,055231
A1996137 - PORTS ANDERNOS ARES TR CONDIT, PORTS LA HUME AUDENGE LANTON LEGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	153 241,75	11 787,89	0,00	0,000000	0,00	0,056652
A1996138 - ANDERNOS PROGRAMME 1996	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 836,60	8 602,87	0,00	0,000000	0,00	0,041345
A199617301 - COMMUNES RURALES 1997	CREDIT LOCAL DE FRANCE	304 898,03	83 010,70	56 877,34	5,770000	4 789,72	0,398943
A1997139 - ANDERNOS LEGE 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	135 264,96	20 810,06	10 405,07	0,000000	0,00	0,100012
A1997140 - RENFORCEMENT REJETS STATIONS 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	461 005,83	70 924,04	35 462,06	0,000000	0,00	0,340856

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
A1997141 - LEGE 1996 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	583 087,00	89 705,75	44 852,91	0,000000	0,00	0,431119
A1997142 - REHABILITATION COLLECTEUR AUDENGE 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	200 622,91	30 865,08	15 432,55	0,000000	0,00	0,148335
A1997143 - GUJAN 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 421,74	2 372,65	1 186,37	0,000000	0,00	0,011403
A1997144 - GUJAN 1996 ET ANTICIPATION 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	79 707,53	12 262,77	6 131,43	0,000000	0,00	0,058934
A1997146 - COLLECTEUR NORD AUDENGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 818,33	3 202,82	1 601,41	0,000000	0,00	0,015393
A1997147 - ANDERNOS 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	22 602,05	3 477,24	1 738,62	0,000000	0,00	0,016711
A1997148 - BIGANOS AUDENGE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	37 350,01	5 746,23	2 873,16	0,000000	0,00	0,027616
A1997149 - PORTS ANDERNOS ARESTR CONDIT N° 2 ET 3EME TRANCHE LA HUME SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	26 890,51	4 137,01	2 068,51	0,000000	0,00	0,019882
A1997150 - LEGE PROG 1996	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	56 565,43	8 702,44	4 351,26	0,000000	0,00	0,041823
A1997157 - ARCAHON LA TESTE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	191 841,36	29 514,12	14 757,10	0,000000	0,00	0,141843
A1998158 - ARCAHON 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 077,86	1 929,13	0,00	0,000000	0,00	0,009271
A1998159 - LA TESTE 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	66 024,14	5 078,79	0,00	0,000000	0,00	0,024408
A1998160 - SATIONS LES PLAINES LETEICH- LES ECOLES LEGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	5 229,00	402,23	0,00	0,000000	0,00	0,001933
A1998161 - AMENAGEMENT AIRE D'ACUEIL DES BENNES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	41 405,15	3 185,03	0,00	0,000000	0,00	0,015307
A1998162 - ANDERNOS 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	8 515,80	655,07	0,00	0,000000	0,00	0,003148
A1998163 - RENFORCEMENT DES REJETS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	102 310,88	23 610,28	15 740,22	0,000000	0,00	0,113469
A1998164 - GUJAN 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	42 845,80	3 295,84	0,00	0,000000	0,00	0,015840
A199817709 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	238 057,54	45 610,12	23 404,59	5,400000	2 462,95	0,219199
A199817809 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	674 013,58	69 725,70	0,00	5,400000	3 765,19	0,335097
A199817909 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	628 634,88	120 441,96	61 804,16	5,400000	6 503,87	0,578835
A199818009 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	522 126,82	176 567,96	136 025,92	5,700000	10 064,37	0,848573

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
A199818109 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 330 585,04	355 928,57	243 467,91	5,400000	19 220,14	1,710567
A199818612 - COMMUNES RURALES PROGRAMME 1998	CREDIT LOCAL DE FRANCE	1 524 490,17	511 562,84	392 166,04	4,600000	23 531,89	2,458534
A1999165 - BIGANOS 1997	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	43 486,08	6 690,20	3 345,12	0,000000	0,00	0,032153
A1999166 - LEGE CAP FERRET 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	90 602,20	13 938,81	6 969,41	0,000000	0,00	0,066989
A199918901 - RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 821,29	25 756,61	13 195,46	5,050000	1 300,71	0,123784
A2000179 - BIGANOS AVE COTE D'ARGENT - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	129 732,89	12 973,37	0,00	0,000000	0,00	0,062349
A2000180 - REHABILITATION BATBEOU - MONTAUZEY - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1 049 007,30	104 900,73	0,00	0,000000	0,00	0,504145
A2000181 - REHABILITATION LAOUGA CAZAUX TF - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	207 622,76	20 762,33	0,00	0,000000	0,00	0,099782
A2000182 - LEGE PROGRAMME 1999 - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	402 312,96	40 231,35	0,00	0,000000	0,00	0,193349
A2000183 - REHABILITATION BACHE TAUSSAT - SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	9 424,52	942,45	0,00	0,000000	0,00	0,004529
A2000184 - JOINTS ECHANGEUR DU TEICH	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	47 917,78	4 791,85	0,00	0,000000	0,00	0,023029
A2000185 - REHABILITATION LAGRUA	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 029,54	3 202,99	0,00	0,000000	0,00	0,015393
A2000188 - REHABILITATION BIGANOS AV COTE D'ARGENT SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 433,22	3 243,32	0,00	0,000000	0,00	0,015587
A2000189 - ARCACHON PROGRAMME 1999 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	49 625,91	4 962,60	0,00	0,000000	0,00	0,023850
A2000190 - STATION ST BRICE ARES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 002,60	2 800,26	0,00	0,000000	0,00	0,013458
A2000191 - LA TESTE PROGRAMME 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	301 377,36	30 137,79	0,00	0,000000	0,00	0,144840
A2000192 - REHABILIT. COLLECTEUR LAOUGA CAZAUX T.F. SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	181 133,53	18 113,38	0,00	0,000000	0,00	0,087052
A2000193 - GUJAN 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	44 749,49	4 475,03	0,00	0,000000	0,00	0,021507
A2000194 - LEGE 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	134 933,63	13 493,36	0,00	0,000000	0,00	0,064848
A2000195 - REHABILITATION BATBEOU MONTAUZEY SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	262 251,82	26 225,18	0,00	0,000000	0,00	0,126036
A200019912 - COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	1 219 592,14	766 282,50	706 459,83	5,390000	41 302,63	3,682698

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
A200020012 - COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	152 449,02	96 122,55	88 653,43	5,490000	5 277,13	0,461958
A2001198 - LEGE 1999	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	100 578,24	20 115,65	10 057,82	0,000000	0,00	0,096674
A2001199 - CAZAUX LAOUGA (TRANCHE CONDITIONNELLE 1)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	54 546,95	10 909,40	5 454,70	0,000000	0,00	0,052430
A2001201 - MONTAUZEY - MAUBRUC 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	417 308,33	83 461,69	41 730,86	0,000000	0,00	0,401111
A2002202 - CAZAUX LAOUGA (TRANCHE CONDIT 2-3 ET 4) 1ère PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	112 983,02	33 894,92	22 596,62	0,000000	0,00	0,162897
A2002208 - MONTAUZEY - MAUBRUC SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	104 327,08	31 298,18	20 865,48	0,000000	0,00	0,150417
A2002209 - CAZAUX - LAOUGA TR CONDIT 2-3 ET 4 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 245,75	8 473,76	5 649,19	0,000000	0,00	0,040724
A2002210 - CAZAUX LAOUGA TRANCHE CONDITIONNELLE 5.6.7	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	160 658,86	48 197,70	32 131,82	0,000000	0,00	0,231635
A2002211 - MAUBRUC BISCARROSSE 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	691 981,20	207 594,36	138 396,24	0,000000	0,00	0,997683
A200320104 - PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT 2002	CREDIT AGRICOLE	1 500 000,00	800 000,00	700 000,00	4,623300	36 986,67	3,844742
A2003213 - MAUBRUC BISCARROSSE 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	812 762,99	325 105,25	243 828,96	0,000000	0,00	1,562432
A2005218 - REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT DE LA GARE D'ARES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 720,00	74 480,00	67 032,00	0,000000	0,00	0,357945
A2005220 - REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT GARE D'ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 986,59	17 324,44	15 592,01	0,000000	0,00	0,083260
A200720312 - CONSTRUCTION STATIONS FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	4 200 000,00	2 536 183,46	1 725 162,01	4,180000	106 012,47	12,188714
A2007224 - REHABILITATION DU COLLECTEUR SUD PROG 2006 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	472 000,00	377 600,02	346 133,36	0,000000	0,00	1,814718
A2008228 - REHABILITATION COLLECTEUR SUD SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	118 000,00	102 266,68	94 400,02	0,000000	0,00	0,491486
TOTAL		23 142 402,97	7 739 477,69	5 358 000,97		261 217,74	37,195369
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
A199617207 - COMMUNES RURALES PROG 1996	CREDIT LOCAL DE FRANCE	762 245,09	68 160,45	-0,01	1,810002	1 250,84	0,327574
A200720201 - CONSTRUCTION DE DEUX STATIONS D'EPURATION A BIGANOS ET LA TESTE DE BUCH	CREDIT LOCAL DE FRANCE	16 000 000,00	13 000 000,00	12 000 000,00	3,325556	432 322,22	62,477057
TOTAL		16 762 245,09	13 068 160,45	11 999 999,99		433 573,06	62,804631

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL GENERAL		39 904 648,06	20 807 638,14	17 358 000,96		694 790,80	100,000000

(1) répartir les emprunts selon le type de taux au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles ;

(2) préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;

(3) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;

(4) emprunts dont la banque ou la collectivité a la possibilité de modifier le contrat en cours (passage d'un taux fixe à taux indexé) ou de changer de calcul du capital ;

(5) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(6) il s'agit des intérêts dus au titres de contrat initial et capitalisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	III
AUTRES DETTES	A 1.3

A 1.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dette restante
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location-ventes			
Dettes pour locations-acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.5

A2.5 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL					39 904 648,06	20 807 638,14									694 790,80	3 449 637,30	196 812,24	
164					29 186 913,60	18 655 353,42									694 790,80	2 508 136,76	196 812,24	
<u>16411 - 16411</u>					3 523 239,15	794 030,92									43 317,23	316 132,90	4 140,07	
<u>000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</u>					5 352 627,35	1 388 604,46									71 638,84	461 663,06	25 182,80	
A199918901	1999	P	RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 821,29	25 756,61	1 an, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,057470	Fixe	FIXE	5,050000	EURO	1 300,71	12 561,15	622,58
A199818109	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 330 585,04	355 928,57	2 ans, 10 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,265603	Fixe	FIXE	5,400000	EURO	19 220,14	112 460,67	1 329,10
A199818009	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	522 126,82	176 567,96	3 ans, 9 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,628854	Fixe	FIXE	5,700000	EURO	10 064,37	40 542,04	1 440,54
A199817909	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	628 634,88	120 441,96	1 an, 9 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,326241	Fixe	FIXE	5,400000	EURO	6 503,87	58 637,80	620,08
A199817809	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	674 013,58	69 725,70	8 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,393544	Fixe	FIXE	5,400000	EURO	3 765,19	69 725,71	0,00
A199817709	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	238 057,54	45 610,12	1 an, 10 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,258431	Fixe	FIXE	5,400000	EURO	2 462,95	22 205,53	127,77
<u>16413 - 16413</u>					18 591 633,29	13 662 733,99									461 894,67	1 213 690,62	54 936,06	
<u>000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</u>					5 352 627,35	1 388 604,46									71 638,84	461 663,06	25 182,80	

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A199818612	1998	P	COMMUNES RURALES PROGRAMME 1998	CREDIT LOCAL DE FRANCE	1 524 490,17	511 562,84	3 ans	Annuelle	Fixe	FIXE	4,609037	Fixe	FIXE	4,600000	EURO	23 531,89	119 396,80	18 039,64
A199617301	1998	P	COMMUNES RURALES 1997	CREDIT LOCAL DE FRANCE	304 898,03	83 010,70	2 ans, 1 mois	Annuelle	Fixe	FIXE	5,778943	Fixe	FIXE	5,770000	EURO	4 789,72	26 133,36	3 003,09
<u>001 : Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat</u>					16 762 245,09	13 068 160,45										433 573,06	1 068 160,46	33 893,33
A200720201	2007	P	DE DEUX STATIONS D'EPURATION A BIGANOS ET LA	CREDIT LOCAL DE FRANCE	16 000 000,00	13 000 000,00	21 ans, 11 mois	Annuelle	Autre	INF	3,421502	Autre	INF	3,325556	EURO	432 322,22	1 000 000,00	33 893,33
A199617207	1996	P	COMMUNES RURALES PROG 1996	CREDIT LOCAL DE FRANCE	762 245,09	68 160,45	9 mois	Annuelle	PréFixé	EURIBOR 12	3,933033	PréFixé	EURIBOR 12	1,810002	EURO	1 250,84	68 160,46	0,00
<u>16415 - 16415</u>					2 872 041,16	1 662 405,05										83 566,43	167 291,79	66 414,61
<u>000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</u>					17 789 775,62	6 350 873,23										189 578,90	1 919 813,78	137 736,11
A200320104	2003	C	PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT 2002	CREDIT AGRICOLE	1 500 000,00	800 000,00	7 ans, 3 mois, 5 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	4,623246	Fixe	FIXE	4,623300	EURO	36 986,67	100 000,00	23 940,00
A200020012	2000	P	COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	152 449,02	96 122,55	9 ans, 4 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,496091	Fixe	FIXE	5,490000	EURO	5 277,13	7 469,12	4 813,73
A200019912	2000	P	COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	1 219 592,14	766 282,50	9 ans, 4 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,395945	Fixe	FIXE	5,390000	EURO	41 302,63	59 822,67	37 660,88
<u>16441 - 16441</u>					4 200 000,00	2 536 183,46										106 012,47	811 021,45	71 321,50
<u>000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</u>					17 789 775,62	6 350 873,23										189 578,90	1 919 813,78	137 736,11
A200720312	2008	P	CONSTRUCTION STATIONS FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	4 200 000,00	2 536 183,46	2 ans, 4 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	4,180000	EURO	106 012,47	811 021,45	71 321,50
<u>168</u>					10 717 734,46	2 152 284,72										0,00	941 500,54	0,00
<u>1687 - 1687</u>					10 717 734,46	2 152 284,72										0,00	941 500,54	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					17 789 775,62	6 350 873,23										189 578,90	1 919 813,78	137 736,11
A2008228	2008	P	REHABILITATION COLLECTEUR SUD SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	118 000,00	102 266,68	12 ans, 5 mois, 17 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 866,66	0,00
A2007224	2007	P	REHABILITATION DU COLLECTEUR SUD PROG 2006 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	472 000,00	377 600,02	11 ans, 1 mois, 19 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	31 466,66	0,00
A2005220	2005	P	REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT GARE D'ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 986,59	17 324,44	9 ans, 10 mois, 9 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 732,43	0,00
A2005218	2005	P	REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT DE LA GARE D'ARES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 720,00	74 480,00	9 ans, 1 mois, 17 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 448,00	0,00
A2003213	2003	P	MAUBRUC BISCARROSSE 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	812 762,99	325 105,25	3 ans, 8 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	81 276,29	0,00
A2002211	2002	P	MAUBRUC BISCARROSSE 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	691 981,20	207 594,36	2 ans, 11 mois, 8 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	69 198,12	0,00
A2002210	2002	P	CAZAUX LAOUGA TRANCHE CONDITIONNELLE 5.6.7	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	160 658,86	48 197,70	2 ans, 11 mois, 8 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	16 065,88	0,00
A2002209	2002	P	CAZAUX - LAOUGA TR CONDIT 2-3 ET 4 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 245,75	8 473,76	2 ans, 8 mois, 22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 824,57	0,00
A2002208	2002	P	MONTAUZEY - MAUBRUC SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	104 327,08	31 298,18	2 ans, 7 mois, 5 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	10 432,70	0,00
A2002202	2002	P	CAZAUX LAOUGA (TRANCHE CONDIT 2-3 ET 4) 1ère PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	112 983,02	33 894,92	2 ans, 2 mois, 3 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	11 298,30	0,00
A2001201	2001	P	MONTAUZEY - MAUBRUC 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	417 308,33	83 461,69	1 an, 10 mois, 29 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	41 730,83	0,00
A2001199	2001	P	CAZAUX LAOUGA (TRANCHE CONDITIONNELLE 1)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	54 546,95	10 909,40	1 an, 5 mois, 28 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	5 454,69	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A2001198	2001	P	LEGE 1999	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	100 578,24	20 115,65	1 an, 4 mois, 22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	10 057,82	0,00
A2000195	2000	P	REHABILITATION BATBEOU MONTAUZEY SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	262 251,82	26 225,18	11 mois, 7 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	26 225,20	0,00
A2000194	2000	P	LEGE 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	134 933,63	13 493,36	10 mois, 23 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	13 493,39	0,00
A2000193	2000	P	GUJAN 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	44 749,49	4 475,03	10 mois, 23 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 475,03	0,00
A2000192	2000	P	REHABILIT. COLLECTEUR LAOUGA CAZAUX T.F. SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	181 133,53	18 113,38	9 mois, 30 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	18 113,38	0,00
A2000191	2000	P	LA TESTE PROGRAMME 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	301 377,36	30 137,79	9 mois, 30 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	30 137,79	0,00
A2000190	2000	P	STATION ST BRICE ARES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 002,60	2 800,26	9 mois, 19 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 800,26	0,00
A2000188	2000	P	REHABILITATION BIGANOS AV COTE D'ARGENT SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 433,22	3 243,32	6 mois, 6 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 243,34	0,00
A2000189	2000	P	ARCACHON PROGRAMME 1999 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	49 625,91	4 962,60	4 mois, 18 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 962,60	0,00
A2000185	2000	P	REHABILITATION LAGRUA	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 029,54	3 202,99	1 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 202,99	0,00
A2000184	2000	P	JOINTS ECHANGEUR DU TEICH	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	47 917,78	4 791,85	1 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 791,85	0,00
A2000183	2000	P	REHABILITATION BACHE TAUSSAT - SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	9 424,52	942,45	1 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	942,47	0,00
A2000182	2000	P	LEGE PROGRAMME 1999 - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	402 312,96	40 231,35	1 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	40 231,35	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A2000181	2000	P	REHABILITATION LAOUGA CAZAUX TF - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	207 622,76	20 762,33	1 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	20 762,33	0,00
A2000180	2000	P	REHABILITATION BATBEOU - MONTAUZEY - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1 049 007,30	104 900,73	1 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	104 900,73	0,00
A2000179	2000	P	BIGANOS AVE COTE D'ARGENT - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	129 732,89	12 973,37	1 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	12 973,37	0,00
A1999166	1999	P	LEGE CAP FERRET 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	90 602,20	13 938,81	1 an, 17 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911351	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	6 969,40	0,00
A1999165	1999	P	BIGANOS 1997	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	43 486,08	6 690,20	1 an, 17 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911350	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 345,08	0,00
A1998164	1998	P	GUJAN 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	42 845,80	3 295,84	9 mois, 29 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911357	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 295,84	0,00
A1998163	1998	P	RENFORCEMENT DES REJETS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	102 310,88	23 610,28	2 ans, 5 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705531	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 870,06	0,00
A1998162	1998	P	ANDERNOS 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	8 515,80	655,07	4 mois, 28 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911372	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	655,08	0,00
A1998159	1998	P	LA TESTE 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	66 024,14	5 078,79	3 mois, 23 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911353	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	5 078,79	0,00
A1998158	1998	P	ARCACHON 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 077,86	1 929,13	3 mois, 23 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911367	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 929,13	0,00
A1998161	1998	P	AMENAGEMENT AIRE D'ACUEIL DES BENNES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	41 405,15	3 185,03	3 mois, 2 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911371	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 185,03	0,00
A1998160	1998	P	SATIONS LES PLAINES LETEICH-LES ECOLES LEGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	5 229,00	402,23	3 mois, 2 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911523	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	402,24	0,00
A1997157	1997	P	ARCACHON LA TESTE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	191 841,36	29 514,12	1 an, 11 mois, 11 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705589	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	14 757,02	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A1997150	1997	P	LEGE PROG 1996	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	56 565,43	8 702,44	1 an, 10 mois, 27 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705595	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 351,18	0,00
A1997149	1997	P	PORTS ANDERNOS ARES TR CONDIT N° 2 ET 3EME TRANCHE LA HUME SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	26 890,51	4 137,01	1 an, 8 mois, 21 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705573	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 068,50	0,00
A1997147	1997	P	ANDERNOS 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	22 602,05	3 477,24	1 an, 8 mois, 11 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705635	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 738,62	0,00
A1997146	1997	P	COLLECTEUR NORD AUDENGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 818,33	3 202,82	1 an, 8 mois, 11 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705576	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 601,41	0,00
A1997148	1997	P	BIGANOS AUDENGE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	37 350,01	5 746,23	1 an, 8 mois, 4 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705588	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 873,07	0,00
A1997144	1997	P	GUJAN 1996 ET ANTICIPATION 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	79 707,53	12 262,77	1 an, 7 mois, 20 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705590	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	6 131,34	0,00
A1997143	1997	P	GUJAN 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 421,74	2 372,65	1 an, 30 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705670	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 186,28	0,00
A1997142	1997	P	REHABILITATION COLLECTEUR AUDENGE1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	200 622,91	30 865,08	1 an, 22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705650	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	15 432,53	0,00
A1997141	1997	P	LEGE 1996 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	583 087,00	89 705,75	1 an, 22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705655	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	44 852,84	0,00
A1997140	1997	P	RENFORCEMENT REJETS STATIONS 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	461 005,83	70 924,04	1 an, 22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705653	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	35 461,98	0,00
A1997139	1997	P	ANDERNOS LEGE 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	135 264,96	20 810,06	1 an, 22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705649	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	10 404,99	0,00
A1996132	1996	P	ARCACHON LA TESTE 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	154 125,96	11 855,87	10 mois, 5 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,400627	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	11 855,87	0,00
A1996138	1996	P	ANDERNOS PROGRAMME 1996	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 836,60	8 602,87	9 mois, 3 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705649	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	8 602,87	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A1996131	1996	P	GUJAN-MESTRAS 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	40 377,57	3 106,03	8 mois, 4 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341735	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 106,03	0,00
A1996130	1996	P	COLLECTEUR SUD 2EME PARTIE TR FERME SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 173,88	2 167,24	7 mois, 21 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341725	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 167,24	0,00
A1996137	1996	P	PORTS ANDERNOS ARES TR CONDIT, PORTS LA HUME AUDENGE LANTON LEGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	153 241,75	11 787,89	7 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705655	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	11 787,89	0,00
A1996135	1996	P	BIGANOS AUDENGE 1995-1996 1EE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	149 400,04	11 492,32	7 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705653	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	11 492,32	0,00
A1996134	1996	P	GUJAN-MESTRAS 1996 ET ANTICIPATION 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	391 854,95	30 142,77	7 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705652	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	30 142,77	0,00
A1996133	1996	P	ARCACHON LA TESTE 1996 ET ANTICIPATION 97 1ERE PART	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1 047 849,17	80 603,81	7 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705654	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	80 603,81	0,00
A1996129	1996	P	PORTS ANDERNOS ARES 3EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 050,88	2 465,47	5 mois, 20 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341705	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 465,48	0,00
A1996128	1996	P	COLLECTEUR SUD 1ERE PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	40 246,54	3 095,96	5 mois, 20 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,329540	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 095,96	0,00
A1996127	1996	P	LA TESTE 1994 COMPL SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 847,26	1 680,64	2 mois, 21 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341751	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 680,64	0,00
A1996126	1996	P	LEGE 1994 COMPL SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 635,50	1 587,40	2 mois, 21 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341727	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 587,40	0,00
A1996125	1996	P	COLLECTEUR SUD 2EME PARTIE (TR CONDIT) SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	78 846,63	6 065,18	2 mois, 21 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341716	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	6 065,18	0,00
A1996124	1996	P	ARCACHON 94 COMPL ET ANTICIPATION 95 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 867,96	2 682,17	2 mois, 6 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341726	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 682,16	0,00
A1996123	1996	P	PORTS ANDERNOS ARES 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 050,88	2 465,47	17 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341362	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 465,48	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(3) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(4) indiquer le type d'index (ex EURIBOR 3 mois...) ;

(5) taux annuel, tous frais compris ;

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables , indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 " intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

(8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.5

A1.5 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							taux...(4)	Index (5)	Taux (6) actuariel	Taux... (4)	Index (5)	Niveau de taux		en (8) intérêts	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																		
Totales des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette																		
...																		
...																		
...																		
Totales des recettes au c/ 166 Refinancement de dette																		
...																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A1.6
CREDITS DE TRESORERIE	A1.7

A1.6 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A1.7 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
51921 Avances de la coll. De rattachement						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'exécutif de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)	A2.9

		1 - Indices en euros	2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	3 - Ecart d'indices zone euro	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	5 - Ecart d'indices hors zone euro	6 - Autres indices
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de Produits	78	0	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	20 807 638,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B - Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C - Option d'échange (swaption)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F - Autres types de structure	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES

PROCEDURE	CHOIX DU COMITE	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Seuil d'amortissement sur un an: Catégories de biens amorties : Durée : ans Réseaux de collecte canalisations 70% du montant Ht 30 Stations 50% du montant HT 50 Collecteur principal 30 Wharf de la Salie 20 Bassin de rétention 50 Station d'épuration 60% montant HT 50 Ouvrage divers 30 Véhicules 5 Epandeurs 7 Autres immobilisations corporelles	9-avr.-1993

A4 - ETAT DES PROVISIONS
NEANT

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS
NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

A4.1 – DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		I 4 508 957,83
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		II 4 508 957,83
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		3 450 000,00
16411	Emprunts Caisse des Dépôts	316 200,00
16413	Emprunts Crédit Local de franc	1 213 800,00
16415	Emprunts Crédit Agricole	167 300,00
16441	Opér afférentes à l'emprunt	811 100,00
1687	Autres dettes	941 600,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		60 957,83
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues	60 957,83
Transferts entre sections = C+D		998 000,00
	Reprises / autofinancement antérieur : (C) (3)	998 000,00
139111	Agence de l'eau	439 100,00
139118	Autres	40 000,00
13912	Régions	394 100,00
13913	Départements	63 200,00
13914	Communes	10 900,00
13918	Autres	50 700,00
Charges transférées (D) = E+F+G		
481...	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	
	<i>Production immobilisée (F)</i>	
	<i>Stocks et en-cours (G)</i>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

A4.2 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)= G+H+J+K		III 8 509 000,00
	Ressources propres externes (G)	
	Autres recettes financières (H)	
Transferts entre sections (J)		3 669 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	14 500,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	5 800,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	3 640 000,00
28154	<i>Mat. industriel</i>	8 700,00
021	Virement de la section d'exploitation (K)	4 840 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
-------------	---	--

R001	Excédent d'investissement reporté	4 881 052,22
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 710 000,00

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I + D001	4 508 957,83
Recettes financières	(III) + R001 + R1064 + R1068	19 100 052,22
Solde des opérations financières	III - (I) (1)	4 000 042,17
Solde net hors charges transférées (2)	III - ((I-II) (1))	8 509 000,00

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A 5.2

Service (1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 124 000,00	013	Atténuations de charges	
6061	Fournitures non stockables	100 000,00			
6062	Prod. de traitement	300 000,00			
6063	Fournitures d'entretien	20 000,00			
6066	Carburants	8 000,00			
6137	Redevances	400 000,00			
61551	Mat. roulant	10 000,00			
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00			
6161	Multirisques	6 000,00			
617	Etudes & recherches	35 000,00			
618	Divers	5 000,00			
6226	Honoraires	85 000,00			
6227	Frais d'actes & de contentieux	20 000,00			
6231	Annonces & insertions	3 000,00			
6238	Divers	5 000,00			
6262	Frais de télécommunications	2 000,00			
63512	Taxes foncières	120 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	577 000,00	70	Ventes de produits fabriqués,...	9 340 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	577 000,00	704	Travaux	1 300 000,00
			70611	Redevance d'Assain. Collectif	8 020 000,00
			7088	Autres Prod. d'activ. annexes	20 000,00
014	Atténuations de produits		74	Subventions d'exploitation	
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00	75	Autres produits de gestion courante	
654	Pertes créances irrécouvrables	60 000,00			
66	Charges financières	895 962,04	76	Produits financiers	15 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	925 000,00			
66112	Intérêts - ICNE	-54 037,96			
6618	Intérêts des autres dettes	25 000,00	761	Prod. de participations	15 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	77	Produits exceptionnels	
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	20 000,00			
68	Dotations aux prov. et aux dépréciat. (4)		78	Reprises sur provisions et sur dépréc. (4)	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés				
022	Dépenses imprévues	101 016,39			
Total des dépenses réelles		2 777 978,43	Total des recettes réelles		9 355 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre section	3 669 000,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	998 000,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	3 669 000,00	777	Quote part subvent° d'investi	998 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement	4 840 000,00			
Total des dépenses d'ordre		8 509 000,00	Total des recettes d'ordre		998 000,00
D002 (5)			R002 (5)		933 978,43
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		11 286 978,43	TOTAL GENERAL DES RECETTES		11 286 978,43

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A 5.2

Service (1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors op.)		13	Subventions d'investissement	244 760,00
			13111	Agence de l'eau	14 000,00
			1312	Régions	30 760,00
			1318	Autres	200 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors op.)		16	Emprunts et dettes assimilées	
22	Immob. Reçues en affect. (hors op.)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisations en cours (hors op.)		21	Immobilisations corporelles	
Opérations d'équipement n°....(1 ligne par op.)		15 895 854,39	22	Immobilisations reçues en affectation	
1001	COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux	3 531 128,24			
1003	COLLECTEUR PRINCIPAL - Reparat	200 000,00			
1004	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux	3 393 287,09			
1005	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux	1 703 102,21			
1007	RESEAUX DE COLLECTE - RENOVATI	873 217,75			
1008	RESEAUX DE COLLECTE - REHABILI	250 000,00			
1009	STATION D'EPURATION - Travaux	2 428 655,93			
1011	STATION DE POMPAGE - Travaux p	2 201 579,91			
1013	TELEGESTION	50 000,00			
1014	MURETS TECHNIQUES	50 908,09			
1015	WHARF DE LA SALIE	853 975,17			
1016	TRAITEMENT ANTI H2S	200 000,00			
1017	BASSIN DE RETENTION - Travaux	100 000,00			
1020	TRAITEMENT DES EAUX NOIRES	10 000,00			
1021	RACCORDEMENT DES OUVRAGES PUB	50 000,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisations en cours	
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées	3 450 000,00	106	Réserves	5 710 000,00
16411	Emprunts Caisse des Dépôts	316 200,00			
16413	Emprunts Crédit Local de franc	1 213 800,00			
16415	Emprunts Crédit Agricole	167 300,00			
16441	Opér afférentes à l'emprunt	811 100,00			
1687	Autres dettes	941 600,00	1068	Autres réserves	5 710 000,00
18	Compte de liaison : affectation à		18	Comptes de liaison : affectation à	
26	Particip. Et créances rattachées à ...		26	Particip. et créances rattachées à ...	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	1 060 000,00
			2762	CréanceTrans.droitsdédu.T.V.A.	1 000 000,00
			2763	Créances sur des collectivités	60 000,00
020	Dépenses imprévues	60 957,83			
4581	Op. c/de tiers n° ... (1 ligne par op.)		4582	Op. c/de tiers n° ... (1 ligne par op.)	
Total des dépenses réelles		19 406 812,22	Total des recettes réelles		7 014 760,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	998 000,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 669 000,00

139111	Agence de l'eau	439 100,00			
139118	Autres	40 000,00			
13912	Régions	394 100,00			
13913	Départements	63 200,00			
13914	Communes	10 900,00			
13918	Autres	50 700,00			
			28031	Frais d'études	14 500,00
			28033	Frais d'insertion	5 800,00
			281532	Réseaux d'assainissement	3 640 000,00
			28154	Mat. industriel	8 700,00
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00	041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00
2762	Créance Trans.droits dédu.T.V.A.	1 000 000,00			
			21532	Réseaux d'assainissement	1 000 000,00
			021	Virement de la section d'exploitation	4 840 000,00
	Total des dépenses d'ordre	1 998 000,00		Total des recettes d'ordre	9 509 000,00
	D001 (4)			R001 (4)	4 881 052,22
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	21 404 812,22		TOTAL GENERAL DES RECETTES	21 404 812,22

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6 A7

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

LIBELLE :

Date de la délibération :.../.../....

Intitulé de l'opération :									
N° de l'opération :									
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
					+ n° op				
						Financement par d'autres tiers			
					040	Financement par le service (contrepartie 6742)			
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées.

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + recettes nouvelles votées.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.1 B1.2

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux ... (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux... (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Année	Profil																	
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics																		
...																		
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des établissements publics																		
...																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle ;

(3) Indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée(I), avec des tranches (T) ou avec options (O) ;

(8) Annuité due au titre de contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

B1.2 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités.....							
...							
8018 Autres engagements donnés.....							
Au profit d'organismes publics.....							
...							
Au profit d'organismes privés.....							
...							
TOTAL.....							

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL.....							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus.....							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises.....							

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N) ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N	C1.1 C1.2

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général. Adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE ☉				
FILIERE TECHNIQUE ☉				
FILIERE SOCIALE ☉				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
TOTAL GENERAL			

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)...

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2
DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPIC, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
...					

D - ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice... 34 Nombre de membres présents... 33 Nombre de suffrages exprimés... 33 VOTES : Pour Contre Abstentions
Date de convocation :/...../.....	
Présenté par le PT (1), A Arcachon le 14 de 2011 Le (1), Délibéré par le Comité (2), réuni en session ordinaire A Arcachon le 14 de 2011	
	
le Président Les membres du Comité	
	
Certifié exécutoire par le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le	

REÇU LE
16 FEV. 2011
SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON

le Comité à l'unanimité
ADOpte et ont signé les
membres présents

(1) Compléter par le président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement, maire, président du conseil général
 (2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement, le conseil municipal, le conseil général.



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.2	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.8/9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
p.10/11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
p.12/13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.14/15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.17	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p.18	A1.3 - Autres dettes		X
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.21	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
p.22	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.23	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
p.24	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
p.27	A6 - Etat des charges transférées		X
p.27	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.28	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
p.28	B1.2 - Subventions versées dans le cadre vote du budget		X
p.29	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.29	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.29	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.29	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.30	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.30	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.31	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N		X
p.31	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		X
p.31	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.32	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
p.32	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
p.33	D1 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et des groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense «opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ou cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :
~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;~~
~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Rayer la mention inutile

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	22 760,00	21 000,00
	+	+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	1 760,00 (si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	22 760,00	22 760,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		
	+	+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	22 760,00	22 760,00
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	6 884,00		5 960,00	5 960,00	5 960,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 000,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
65	Autres charges de gestion courante			500,00	500,00	500,00
Total des dépenses de gestion des services		22 884,00		22 460,00	22 460,00	22 460,00
67	Charges exceptionnelles	300,00		300,00	300,00	300,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		23 184,00		22 760,00	22 760,00	22 760,00
<i>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</i>						
TOTAL		23 184,00		22 760,00	22 760,00	22 760,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
---	---	--

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	22 760,00
---	---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	9 500,00		9 500,00	9 500,00	9 500,00
74	Subventions d'exploitation	11 500,00		11 500,00	11 500,00	11 500,00
Total des recettes de gestion des services		21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
<i>Total des recettes d'ordre d'exploitation</i>						
TOTAL		21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	1 760,00
---	---	-----------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	22 760,00
---	---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	
--	--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. I – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des dépenses d'équipement					
	Total des dépenses financières					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
	TOTAL					
						+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
	Total des recettes d'équipement					
	Total des recettes financières					
	Total des recettes réelles d'investissement					
	<i>Total des recettes d'ordre d'investissement</i>					
	TOTAL					
						+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	
--	--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 960,00		5 960,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 000,00		16 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
67	Charges exceptionnelles	300,00		300,00
	Dépenses d'exploitation – Total	22 760,00		22 760,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 760,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Dépenses d'investissement – Total			

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués...	9 500,00		9 500,00
74	Subventions d'exploitation	11 500,00		11 500,00
	Recettes d'exploitation – Total	21 000,00		21 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 760,00
---	---	-----------------

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 760,00
---	---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Recettes d'investissement – Total			

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--	--

+	AFFECTATION AUX COMPTES 106	
---	------------------------------------	--

=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--	--

SECTION D'EXPLOITATION

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ar t (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 884,00	5 960,00	5 960,00
6066	Carburants	3 700,00	3 300,00	3 300,00
61551	Mat. roulant	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6161	Multirisques	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	684,00	660,00	660,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	16 000,00	16 000,00	16 000,00
014	Atténuations de produits (7)			
65	Autres charges de gestion courante		500,00	500,00
654	Pertes créances irrécouvrables		500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		22 884,00	22 460,00	22 460,00

66	Charges financières (b) (8)			
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice =..... Montant de l'exercice N-1 =.....			
67	Charges exceptionnelles (c)	300,00	300,00	300,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	300,00	300,00	300,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		23 184,00	22 760,00	22 760,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par le régie.

(2) cf.1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M 41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur section d'exploitation</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 184,00	22 760,00	22 760,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (7)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				22 760,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1– Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	9 500,00	9 500,00	9 500,00
7062	Redev.d'assainis. non collect.	9 500,00	9 500,00	9 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	11 500,00	11 500,00	11 500,00
747	Subv. & parti.des collec. Terr	4 900,00	4 900,00	4 900,00
748	Autres subvent° d'exploitat°	6 600,00	6 600,00	6 600,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		21 000,00	21 000,00	21 000,00

76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		21 000,00	21 000,00	21 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
---	------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (7)	+
----------------------------------	---

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	+	1 760,00
---	---	-----------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	22 760,00
---	---	------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1– Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.
(6) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Comptes de liaison : affectation à...			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des dépenses financières				
45...1	Op. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			
--	--	--	--

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Comptes de liaison : affectations à			
26	Participations et créances rattachées à des part.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transf. entre sections (5) (6)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
041	Opérations patrimoniales (7)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)				

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
	=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) cf. 1 – Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser .
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 04.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) :
LIBELLE :

(2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a		b	b
	Immobilisations incorporelles					
	Immobilisations corporelles					
	Immobilisations reçues en affectation					
	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A 5.2

Service (1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	5 960,00	013	Atténuations de charges	
6066	Carburants	3 300,00			
61551	Mat. roulant	1 500,00			
6161	Multirisques	500,00			
6262	Frais de télécommunications	660,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 000,00	70	Ventes de produits fabriqués,...	9 500,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	16 000,00	7062	Redev.d'assainis. non collect.	9 500,00
014	Atténuations de produits		74	Subventions d'exploitation	11 500,00
			747	Subv. & parti.des collec. Terr	4 900,00
			748	Autres subvent° d'exploitat°	6 600,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	75	Autres produits de gestion courante	
654	Pertes créances irrécouvrables	500,00			
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	300,00	77	Produits exceptionnels	
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	300,00			
68	Dotations aux prov. et aux dépréciat. (4)		78	Reprises sur provisions et sur dépréc. (4)	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés				
Total des dépenses réelles		22 760,00	Total des recettes réelles		21 000,00
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
D002 (5)			R002 (5)		1 760,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		22 760,00	TOTAL GENERAL DES RECETTES		22 760,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A 5.2

Service (1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors op.)		13	Subventions d'investissement	
21	Immobilisations corporelles (hors op.)		16	Emprunts et dettes assimilées	
22	Immob. Reçues en affect. (hors op.)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisations en cours (hors op.)		21	Immobilisations corporelles	
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par op.)		22	Immobilisations reçues en affectation	
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisations en cours	
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		106	Réserves	
18	Compte de liaison : affectation à		18	Comptes de liaison : affectation à	
26	Particip. Et créances rattachées à ...		26	Particip. et créances rattachées à ...	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
4581	Op. c/de tiers n° ... (1 ligne par op.)		4582	Op. c/de tiers n° ... (1 ligne par op.)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>		041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
D001 (4)			R001 (4)		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES		

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

D – ARRETE - SIGNATURES

REÇU LE

16 FEV. 2011

SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON

Nombre de membres en exercice 34

Nombre de membres présents 26

Nombre de suffrages exprimés 34

VOTES : Pour 34

Contre -

Abstentions -

Date de convocation : 14.02.2011 Siège Ordinaire

Présenté par le Pr Arcachon (1), le 14.02.2011

Le le Comité (1),

Délibéré par le Comité (2), réuni en session Ordinaire

A Arcachon le 14.02.2011

Les membres du Comité (2).



Certifié exécutoire par le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A le Comité a l'unanimité ADOPTÉ et ont signé les membres présents

(1) Compléter par le président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général

